Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Les catalogues chinois et birmans à la Bibliothèque du Congrès
Gestion des collections, informatisation, rétroconversion

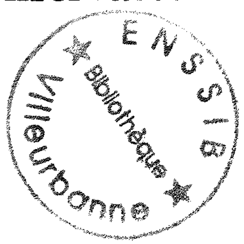
Cristina CRAMEROTTI

Directeur de mémoire : Mme ROGER
ENSSIB

1995

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

Les catalogues chinois et birmans à la Bibliothèque du Congrès
Gestion des collections, informatisation, rétroconversion

Cristina CRAMEROTTI

Directeur de mémoire : Mme ROGER
ENSSIB

1995

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Les catalogues chinois et birmans à la Bibliothèque du Congrès
Gestion des collections, informatisation, rétroconversion

Cristina CRAMEROTTI

Library of Congress, Washington D.C., U.S.A.
Responsable de stage : Mme Mya Thanda POE

Directeur de mémoire : Mme ROGER
ENSSIB

1995

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ici toutes les personnes qui m'ont guidée et aidée tout au long de mon stage à la Bibliothèque du Congrès. En premier lieu, Mme Mya Thanda Poe, ma responsable de stage, pour son accueil chaleureux, ses conseils avisés, son soutien constant et les passionnantes discussions sur le Myanmar ; M. Bruce Knarr qui a suivi les progrès du projet, m'a constamment épaulée dans mes recherches et a répondu avec constance à toutes mes questions ; Mme Beatrice Chang Ohta qui avec patience et gentillesse m'a permis de découvrir et apprécier le fonds chinois, ainsi que toute son équipe qui a été extrêmement accueillante. Enfin et surtout, Mme Khin Khin Htway a été la plus extraordinaire collègue dans une entreprise parfois un peu décourageante, mais gratifiante. Travailler en équipe avec elle a été un réel plaisir. Je ne pourrais nommer ici tous ceux qui m'ont accordé de leur temps pour m'expliquer le fonctionnement de la bibliothèque ou de leur service ; qu'ils soient assurés de ma gratitude. Je voudrais également remercier Mme Roger d'avoir accepté de diriger ce travail.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

Les collections asiatiques au sein des bibliothèques occidentales représentent des fonds importants en volume mais également par l'histoire de leur constitution. Elles renferment des ouvrages rarissimes peu accessibles à la plupart des chercheurs, surtout lorsque l'on connait les difficultés de la recherche dans certains pays asiatiques. Mais elles mettent également à la disposition des lecteurs des documents récents qui permettent d'appréhender la réalité d'une région du monde en plein bouleversement. Le dynamisme de l'Asie n'est plus à prouver, et le besoin d'informations dans tous les domaines est patent. Les richesses documentaires ne font pas défaut, en revanche l'accès à ces documents n'est pas toujours très facile pour plusieurs raisons, dont la principale est sans doute la relative faiblesse de l'informatisation de ces fonds. Les catalogues en ligne ont commencé dans les années 70 aux Etats-Unis, pour se généraliser dans les années 80 dans une grande partie du monde occidental. Les langues à caractères non latins posaient des problèmes évidents : comment traiter des fonds en langue vernaculaire quand aucun système informatique ne permet de gérer ces écritures?

La solution adoptée a souvent été de transcrire ou translittérer ces langues pour pouvoir les enregistrer dans les bases de données. Une partie des informations était perdue certes, mais l'accès était facilité pour qui savait utiliser correctement la transcription. En effet, les notions de transcription et de translittération sont longtemps restées floues et la différence entre les deux mal comprise. Les normes faisant défaut, chacun se concoctait une méthode personnelle ou adoptait un système plus ou moins partagé par la communauté des chercheurs et spécialistes d'un pays donné. La cacophonie des systèmes est devenue évidente par la suite, quand les bibliothèques ont envisagé d'échanger des informations avec des consœurs dans le même pays, ou pire encore, dans un autre. Non seulement les moyens de rendre en alphabet latin des écritures à caractères non latins divergeaient, mais la base même de la description bibliographique n'était pas la même d'un établissement à un autre. Les formes d'autorité, le catalogage, les accès aux notices, tout était à revoir, harmoniser... et beaucoup reste encore à faire.

La Bibliothèque du Congrès fait partie des pionniers en ce domaine. Toutes les étapes de l'évolution du traitement des fonds en langues vernaculaires coexistent dans ses fichiers manuels et sa base de données. L'ampleur et la richesse de ses fonds chinois ou

japonais par exemple ne sont plus à vanter, mais les langues dites "rares" constituent également une part importante de ses collections, puisque 470 langues y sont représentées, dont le birman. Il était intéressant de voir sur place comment les problèmes posés par ces langues, plus particulièrement le chinois et le birman, étaient résolus. Mon intérêt était double, en tant que chercheur et bibliothécaire. Des études de chinois, tibétain et birman à l'Ecole Nationale des Langues et Civilisations Orientales, puis d'histoire à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales m'ont amenée sur le terrain de la recherche en République Populaire de Chine et autres bibliothèques spécialisées où les différences entre les catalogues asiatiques m'ont d'abord étonnée, puis poussée à essayer de deviner le pourquoi de pratiques si différentes. Je collaborais alors à la saisie du monumental *Dictionnaire birman-français* en quinze volumes dirigé par Mme Denise Bernot, et je fus aux premières loges du passage sur informatique lorsqu'une fonte birmane fut créée par un informaticien, M. Sein Aye. Dans le même temps, je travaillais en tant que vacataire à la Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales. J'étais chargée du fonds birman (et marginalement du fonds tibétain dans l'attente d'un spécialiste), mais je m'intéressais également aux activités de mes collègues du fonds chinois. Une chose me paraissait sûre : autant les fiches portant les caractères birmans étaient le meilleur accès à l'information concernant un ouvrage birman, autant le traitement informatique était incomparablement plus facile... Malheureusement, le système ne permettait pas de traiter les langues à caractères non latins. Lorsque je quittai la Bibliothèque pour entrer à l'ENSSIB, le birman faisait partie des langues pour lesquelles la BIULO était choisie comme pôle associé de la B.N.F. et allait donc entrer en translittération sur OCLC. Cette translittération, différente sur certains points cruciaux de celle utilisée à la BIULO adaptée par Mme Bernot, avait posé le problème de savoir s'il fallait ou non doubler les champs les plus importants (translittération ALA/LC, plus celle anciennement en usage) pour permettre aux lecteurs habitués à la deuxième de retrouver aisément les notices. La décision fut de ne garder que la première ; en premier lieu, les deux systèmes différaient principalement par l'usage des diacritiques et les lecteurs s'habitueraient au nouveau puisque fondamentalement, le reste ne changeait pas. Du point de vue du spécialiste de la langue, le changement de diacritique était de taille et discutable, mais pour le lecteur, cela ne ferait sans doute guère de différence. Enfin et surtout, le travail que représentait le doublage de tous les champs était trop important pour l'envisager.

Un autre problème se profilait également à l'horizon : la rétroconversion éventuelle des catalogues de la bibliothèque, à commencer par le tibétain. Dans le cadre du diplôme de conservateur de l'ENSSIB, je fis ma demande de stage auprès de la Bibliothèque du Congrès, qui accepta. Ma responsable de stage, Mme Mya Thanda Poe, était intéressée par une expérience limitée en volume, en temps et en budget, de rétroconversion d'un fonds. Au début, elle pensait au chinois, mais le projet était bien trop important et le budget nécessaire manquait. Par contre le birman était un terrain d'expérimentation idéal. La dernière partie du stage fut consacrée à ce projet.

Le chinois et le birman représentent deux exemples intéressants parmi les langues asiatiques. L'un s'écrit en idéogrammes, l'autre a un syllabaire. A eux deux, ils couvent les deux parties du spectre des possibilités d'écriture en Asie, puisque les langues d'Asie du sud-est sont généralement des syllabaires (à l'exception du vietnamien), et que les autres langues d'Asie orientale sont un mélange de syllabaires et d'idéogrammes empruntés au chinois. Les termes "idéogramme" et "caractère" pour le chinois sont utilisés ici parce qu'ils sont les plus courants d'usage. John DeFrancis a dressé la liste des mots pour désigner ces éléments d'une écriture si différente : "sinographes", "idéographes", "composants phonétiques", "phonogrammes", "phono-idéogrammes"... Selon lui, le terme le plus approprié serait "morphosyllabogramme" (ou graphe), mais "caractère chinois" est tout de même plus facile à prononcer .[1] De même, ces langues ont des particularités morpho-syntaxiques qui ne correspondent pas aux désignations spécifiques aux langues indo-européennes ; ces dernières ont cependant parfois été utilisées ici par souci de simplification. En dernier lieu, je voudrais préciser que cette étude porte principalement sur les monographies parmi les documents de la bibliothèque, surtout parce que ce sont les sections dans lesquelles j'ai travaillé. Les périodiques et tous les autres supports, dont les microfilms, ne sont pas envisagés puisque je n'ai pas visité toutes les divisions de la Bibliothèque du Congrès (LC comme on dit là-bas).

---

[1] DeFrancis, John, *The Chinese language : facts and fantasy*, Honolulu : University of Hawaii Press, 1986, pp. 72-73, 88.

LES CATALOGUES ASIATIQUES

Les catalogues asiatiques sous forme papier en Occident constituent souvent des unités physiquement séparées des autres fichiers, et sont généralement regroupés par langue. La raison de cette division des catalogues à l'intérieur d'une même collection réside dans le traitement des fiches. En effet, les grandes collections orientales ont généralement été créées en langue et écriture originales, empêchant par là-même leur intercalation dans un fichier commun. Les fiches manuelles portant des écritures à caractères non latins se présentent sous des formes diverses. Elles peuvent être entièrement manuscrites (caractères latins et non latins), partiellement tapées à la machine pour les parties en caractères latins et manuscrites pour les autres, ou alors tapées sur deux machines, une pour chacune des langues. La dernière solution, de loin la plus esthétique, implique que la bibliothèque possède la ou les machines permettant de taper autant d'alphabets que de langues représentées dans la collection, ce qui est rare sauf pour quelques établissements spécialisés. La production de fiches est donc ralentie par la nécessité de changer de machine, ou d'adapter les éléments de la description bibliographique autour des caractères non latins préalablement notés. La généralisation de l'informatique dans les bibliothèques est apparue à la fois comme une formidable simplification matérielle du travail (finie la valse des machines à écrire et des fiches récalcitrantes), mais aussi comme un redoutable défi. Pour beaucoup de spécialistes de langues orientales se posait avec urgence désormais le problème d'harmoniser des pratiques et des savoir-faire jusqu'alors souvent disparates. En l'absence de systèmes informatiques permettant de traiter des écritures non latines, il fallait réviser les transcriptions ou translittérations utilisées pour gérer le problème des diacritiques, et tenter d'adopter des normes communes si possible pour permettre l'échange de notices. Et rêver du jour ou l'on pourrait tout faire sur un même ordinateur...

Chaque spécialiste pensait que "sa" langue était aussi importante que les autres, sinon plus parfois, et les clivages entre langues dites "petites" parce que peu étudiées et lues (en Occident) et "grandes" de par l'importance historique, stratégique ou démographique d'un pays ou d'une zone se sont faits sentir avec plus d'acuité. Les priorités paraissaient claires, souvent au détriment des premiers. Il est vrai que les langues dites orientales regroupent une infinité de langues appartenant à des groupes différents et aux écritures diverses, qui toutes posent des problèmes particuliers. Le vietnamien et ses

doubles ou triples diacritiques, les milliers de caractères chinois, les syllabaires d'Asie du sud-est pour ne citer que les langues les plus représentatives, n'étaient pas faits pour faciliter la vie des informaticiens, ni susciter, du moins au début, l'intérêt des sociétés d'informatique. Chaque langue posait un problème unique semblait-il, même s'il apparaît aujourd'hui que les réponses apportées pour l'une pouvaient servir d'élément de réflexion pour une autre. Il convient donc de considérer d'un peu plus près les deux langues qui nous intéressent ici, à savoir birman et chinois, et les particularités de leurs systèmes écrits.

I Présentation sommaire du birman

Le birman possède un syllabaire propre, créé à partir d'un syllabaire devanagari. La forme des lettres, curvilinéaire, s'apparente à celles d'autres langues d'Asie du sud-est comme le thaï, le lao, de Haute-Asie comme le tibétain, ou d'Asie du sud comme le tamoul. Appartenant au groupe tibéto-birman de la famille sino-tibétaine, c'est une langue considérée comme monosyllabique, à forte tendance bisyllabique et tonale (trois tons). Le birman compte trente-quatre signes "consonnes" qui, écrits seuls, comportent le son "a" inhérent au premier ton, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de le noter. Il y a six voyelles dites "ouvertes", qui se notent différemment en fonction du ton qu'elles portent, et s'écrivent dessus, dessous, devant, derrière le signe "consonne" selon la voyelle et le ton, en un système un peu compliqué puisque il a fallu adapter un syllabaire d'une langue non tonale pour une langue tonale. Les signes de voyelles ne peuvent s'écrire seuls, ils doivent être portés par un signe consonne (à noter que le "a" est un signe consonne). Certaines voyelles non supportées par des consonnes ont une graphie particulière, de même que quelques signes qui sont des contractions ou abréviations (neuf en tout). Certaines consonnes peuvent se combiner, ce qui modifie à la fois leurs prononciations et leurs formes écrites (quatre signes). Enfin, un signe spécial sert à noter les syllabes à voyelles dites fermées, marquées par un arrêt glottal en fin de syllabe ou une nasalisation. Deux marques de ponctuation ainsi que dix chiffres complètent le système écrit birman. Le birman s'écrit de gauche à droite, les mots se suivant les uns les autres, le plus souvent sans espace ni séparation. Les phrases sont ponctuées par des signes de fin de phrase, équivalant au point latin, et des signes de pause à l'intérieur d'une phrase, plus ou moins comme la virgule, bien que moins fréquents. Certains signes de ponctuation latins peuvent maintenant figurer dans des textes birmans. Il n'y a pas de majuscules.

II Le chinois : présentation sommaire

Appartenant à la famille sino-tibétaine, le chinois est une langue également souvent dite monosyllabique, mais majoritairement polysyllabique. Le chinois compte quatre tons dans sa version standardisée, c'est-à-dire le "mandarin", que les Chinois appellent "langue nationale" à Taïwan (guoyu) ou "commune" en République populaire de Chine (putonghua). C'est une standardisation de formes parlées dans le nord de la Chine autour de Pékin aussi bien phonologiquement que grammaticalement.

Résultat de politiques volontaristes tout au long du siècle, qui ont plus ou moins été appliquées, la langue est en évolution perpétuelle, y compris en ce qui concerne l'écrit. Les dizaines de milliers d'idéogrammes chinois ont de quoi décourager le plus endurci des informaticiens. Les comptages les plus exhaustifs recensent environ 60.000 idéogrammes, dont certains sont des variantes plus ou moins proches apparues au cours des siècles. De plus, l'écriture chinoise a été réformée en République populaire de Chine dans les années 50 et 60. Certains idéogrammes ont été simplifiés partiellement ou totalement par décret, entérinant il est vrai des formes largement utilisées par la pratique calligraphique. Ces formes sont utilisées couramment, sans compter des simplifications "sauvages" apparues localement et relevées au détour de panneaux publicitaires par exemple. Par contre, Taïwan, Hong Kong et Singapour continuent d'utiliser les idéogrammes non simplifiés, ce qui implique un double apprentissage ainsi que la nécessité de pouvoir noter les deux formes en fonction des documents. Ces dernières années, Pékin renoue avec les caractères non simplifiés, pour des éditions de textes anciens, des publications destinées au marché des Chinois d'outre-mer ou aux autres zones d'écriture chinoise.

L'écrit est un Chine un enjeu d'envergure, puisqu'il est véhicule de civilisation. En chinois, "culture", "civilisation" comportent le mot "écrit" (*wen*). C'est également un enjeu idéologique : Pékin, Taïwan, et Hong Kong ont adopté des jeux de caractères informatiques différents par leurs codages, sans compter le Japon et la Corée du Sud dont les écritures comportent des idéogrammes chinois à l'origine, qui ont pu varier depuis leur introduction, dans leur graphie ou leur sens. Pour les bibliothèques occidentales, les écritures non latines posent le problème de leur conversion en caractères latins, afin de faciliter l'intercalation des fiches, et leur accès pour des personnes ne connaissant pas ces langues. Le plus souvent, sur des fiches manuelles, l'entrée principale au titre ou à l'auteur, en fonction des

normes de catalogage utilisées, est notée en écriture vernaculaire, suivie d'une notation en caractères latins, transcription ou translittération.

III Transcription, translittération

La "Cendrillon" du monde des bibliothèques[1] pendant longtemps est actuellement sous le feu des projecteurs. La multiplication des publications en langues non occidentales (et écritures à caractères non latins), l'ouverture des bibliothèques à des publics multiculturels et la reconnaissance de leurs demandes spécifiques, puis surtout le développement des échanges informatisés ont stimulé la recherche dans le domaine des conversions d'écriture. La bibliothéconomie anglo-saxonne use d'un terme générique, *romanization*, englobant les deux notions, transcription et translittération, qu'il convient cependant de distinguer. D'après l'usage établi par l'ISO, la translittération consiste à représenter les caractères (lettres ou signes) d'un alphabet (ou syllabaire) par ceux d'un autre alphabet, en principe lettre par lettre. La transcription par contre représente les éléments d'une langue, sons ou signes, sans tenir compte de l'écrit, par un autre système écrit de lettres ou de signes. Autrement dit, alors que la translittération s'attache à la forme de l'écrit, la transcription s'intéresse à la réalisation phonétique, ou phonologique, en fonction du système adopté.

Derrière les aspects sèchement pragmatiques de la question se profilent tant d'utopies qu'elle ne peut laisser indifférent. La *Biblia Polyglotta* éditée par l'évêque Bryan Walton en 1657 est l'une des premières manifestations d'une recherche quasi scientifique sur des systèmes écrits autres, car elle comporte des tables de translittération comparatives.[2] La quête d'un alphabet et d'une langue universels se fit jour dès les premières rencontres avec des systèmes culturels différents, comme en témoignent les oeuvres de J. Wilkins[3] ou F. Lodwick[4]. Le XIXe siècle scientiste et positiviste devait amorcer la recherche scientifique sur la linguistique et la phonétique. Toutefois, il est curieux de noter que l'utopie d'un alphabet et d'une langue universels demeurait la pierre

---

[1] Wellisch, Hans, *Transcription and transliteration : an annotated bibliography on conversion of scripts*, Silver Spring, MD : Institute of Modern Languages, 1975, p. ix.

[2] "De literis sive characteribus, ipsarum usu mirabilis, origine et inventione prima et diversitate in linguis praecipuis" [Des lettres et caractères, leur usage merveilleux, origine et première invention, et leur diversité dans les principales langues], *in Biblia Polyglotta*, Londres, 1657.

[3] Wilkins, J., *An essay towards a real character, and a philosophical language*, Londres, 1668.

[4] Lodwick, F., "An essay towards an universal alphabet...", *in Philosophical Transactions*, 16, n° 182, 1688.

angulaire de ces recherches.[5] Enfin une conférence tenue à Copenhague en avril 1925 sur les problèmes de transcription et translittération devait jeter les bases de l'alphabet phonétique international (API) toujours utilisé par les linguistes.

De nos jours, les travaux sur les normes de translittération ou de transcription avancent lentement. Des normes nationales paraissent régulièrement, mais à un rythme peu satisfaisant au regard des besoins actuels, sans parler des normes internationales qui devraient faciliter les échanges mais font largement défaut. A l'heure actuelle, nombre de langues asiatiques attendent des normes nationales ou internationales de conversion. Les divergences sont nombreuses et ralentissent les travaux d'harmonisation. Deux écoles de pensée s'opposent sur la base des deux méthodes de conversion. La translittération devrait permettre une réversibilité totale du terme translittéré vers le terme d'origine, sans ambigüité, et a la préférence d'une partie des spécialistes. La transcription basée sur les sons paraît moins illisible et plus naturelle pour d'autres. Ceci ne vaut bien évidemment que pour les langues pour lesquelles les deux méthodes sont possibles, c'est-à-dire à l'exclusion du chinois. Mais de la théorie à la réalité, il y a un monde. En admettant que des spécialistes du monde entier se réunissent pour mettre au point un système de translittération par exemple, il faudra qu'ils se mettent d'accord sur des points épineux. Le premier nous paraît évident, de sorte qu'il a été accepté sans discussion pendant longtemps, mais il n'est pas pour autant justifié: au nom de quoi l'alphabet latin serait-il l'outil le plus approprié de translittération ? Certes, il est le plus couramment utilisé et presque partout dans le monde, il est lu par des personnes ayant une éducation scolaire moyenne. Il est également le plus facile d'utilisation, d'apprentissage etc. Cela n'interdit pas le questionnement sur la validité de son intronisation au rang d'alphabet "universel", critique d'ailleurs formulée ces dernières années par des spécialistes non occidentaux.

De plus, une même lettre n'a pas la même valeur dans toutes les langues : prenons le "j" qui ne ferait guère l'unanimité parmi les seuls Européens, mais "i" ou "u" ne sont pas plus simples. Quant à la transcription, elle pose le même type de problèmes mais à l'échelle supérieure. Si l'unanimité est peu facile à atteindre pour des lettres, des sons sont plus

[5] Par exemple A.J. Ellis, *The essentials of phonetics, containing the theory of a universal alphabet, together with its practical application to the reduction of all languages... to one uniform system of writing...*, Londres : Pitman 1848 ; F. Schütz, *De l'alphabet universel. Examen des essais de Ch. de Brosse, de Volney et de M. Lepsius*, Nancy : Grimblot, 1859 ; K.R. Lepsius, *Standard alphabet for reducing unwritten languages and foreign graphic systems to a uniform orthography in European letters*, Londres : Williams and Norgate, 1863.

redoutables à noter de manière acceptable par tous. La nécessité d'un accord sur des bases consensuelles peut être évidente, il n'en est pas moins difficile à créer.

Enfin les traditions et les usages établis de longue date pèsent lourdement, et un accord sur une standardisation internationale est encore difficile à atteindre, comme nous le verrons pour le chinois. Tant que nous continuerons de considérer la conversion comme un enjeu et non pas comme un simple outil, il sera malaisé de l'envisager sereinement. Admettons que la conversion ne peut être une et unique, mais qu'elle peut et doit servir des besoins différents. Le bibliothécaire a besoin d'une conversion fiable, acceptée internationalement, si possible reconvertible totalement, pour les échanges et le contrôle bibliographique, tant qu'il ne disposera pas de systèmes supportant toutes les écritures. Le lecteur quant à lui, veut une notice, quel que soit son support, qui soit compréhensible, et un système pas trop difficile à assimiler. Il aura tendance à considérer comme des sophistications inutiles de trop nombreuses diacritiques. Les demandes sont différentes ; idéalement les réponses devraient être adaptées. Pour l'instant cependant, les urgences déterminent des choix : un seul système (au moins pour les bases de données bibliographiques), à moins que cette base permette de traiter l'écriture originale, ou plusieurs systèmes de conversion avec passage automatique de l'un à l'autre. Cette souplesse est actuellement permise, totalement ou partiellement, par les principales bases de données bibliographiques gérant le chinois. Cela devrait à l'avenir être vrai également pour les autres langues.

IV Conversion du birman

1. Transcription, translittération

Tous les auteurs qui se sont intéressés au birman ont noté l'une de ses difficultés essentielles, qui est de ne pas se prononcer comme il s'écrit, à l'instar de nombreuses autres langues. La même lettre peut avoir plusieurs prononciations, les mêmes sons s'écrire de diverses manières.[6] Cette distance entre l'écrit et l'oral explique que les deux options de conversion aient leurs farouches défenseurs. Il est vrai que les deux types sont complémentaires. Le birman comporte des lettres qui n'ont pas d'équivalent dans l'alphabet latin. Ainsi plusieurs "n" (de prononciation identique ou non), un "o" ouvert et un "o" fermé, sans compter l'arrêt glottal, sont quelques-uns des délices du birman peu faciles à enfermer dans un alphabet latin. Plusieurs solutions sont alors possibles : utiliser

[6] *Cf.* Okell, John, *A guide to the romanization of Burmese*, Londres : Royal Asiatic Society, 1971.

des diacritiques ou des signes spéciaux (un point sur le n pour le n nasal, un tilde pour le gn etc.), utiliser deux ou plusieurs lettres latines là où le birman n'en a qu'une (ng pour le n nasal par exemple), ou assigner à des lettres latines une valeur radicalement différente de celle d'origine (un k pour l'arrêt glottal final, un h pour marquer l'aspiration...). John Okell a dressé la liste des diverses méthodes employées pour la conversion sur birman en trois catégories : translittération, transcription et systèmes combinés, chacune comportant plusieurs systèmes plus ou moins différents[7].

Il n'y a pas pour l'heure de norme nationale ou internationale. La transcription dite du Gouvernement (Government transcription ou Hunterian system) publiée en 1883 puis légèrement révisée, est à l'origine des noms géographiques et des noms de personnes tels que nous les connaissons et utilisons souvent actuellement. Elle est pourtant vivement critiquée car peu scientifique : aucune distinction non aspirée/aspirée, absence de notation des tons, base phonétique anglaise, non réversibilité. Comme le remarque John Okell, "Il est dommage qu'un système aussi défectueux ait été aussi largement utilisé et se soit autant imposé".[8] La translittération mise au point par Ch. Duroiselle pour la langue ancienne en 1916, exposée dans l'*Epigraphia Birmanica* demeure le système de référence, avec quelques modifications pour le birman moderne, dans la plupart des bibliothèques. C'était celle que la Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales utilisait, adaptée par Denise Bernot[9]. En 1966 la Bibliothèque du Congrès adoptait un système combinant translittération et transcription, mais il était loin d'apporter satisfaction sur le plan scientifique, puisque non réversible, et surtout ambigu. D'autres tentatives pour dresser un système fiable en collaboration entre la Bibliothèque et des chercheurs spécialistes comme J. Okell ont donné naissance à la translittération actuellement en vigueur (*cf.* annexe 1). Elle est totalement réversible, c'est-à-dire qu'il est possible de retrouver la graphie originale à partir de la translittération, sans ambigüité. Cependant elle est relativement lourde à utiliser du fait des nombreux signes diacritiques (9) qu'elle requiert et qui peuvent se combiner. Le résultat n'est guère esthétique (mais a-t-on jamais demandé à une translittération d'être esthétique ?). Son principal défaut est sans doute d'être assez illisible ; même une longue pratique ne permet pas du premier coup d'œil de reconnaître le "vrai"

---

7 *Id.*, pp. 17-23.

8 *Id.*, p.10.

9 Mme Bernot a énormément contribué à mon intérêt pour les problèmes de conversion du birman. Nombre des idées exposées ici ont émergé au cours de nos entretiens, mais il est bien entendu qu'elles n'engagent que moi.

mot qui se cache derrière. En théorie, la multiplication des diacritiques, y compris là où ils ne semblent pas nécessaires, se justifie par la volonté de permettre un jour la réversibilité automatique par un système informatique. Ainsi, le signe ' en fin de syllabe, qui indique un arrêt glottal dû à un signe birman qui "tue" ou inhibe le "a" inhérent d'une consonne finale dans des syllabes à voyelles fermées, ne paraît pas *a priori* indispensable. Les translittérations antérieures l'omettaient en général, mais celle du Congrès utilise ce signe indiquant sa présence en birman. Pour l'instant aucun essai de réversibilité automatique ne permet de confirmer ou infirmer la faisabilité d'une telle entreprise. Espérons cependant que cela sera possible avec les développements techniques. En attendant ce jour, les bibliothèques se mettent petit à petit au goût de la translittération ALA/LC. La Bibliothèque Nationale de France l'utilise désormais, de même que la Bibliothèque des Langues Orientales. Aux Etats-Unis, presque toutes les bibliothèques l'ont adoptée. La Bibliothèque Centrale des Universités de Rangoon également. Cette dernière est particulièrement importante, dans la mesure où elle fait office de Bibliothèque nationale. L'automatisation y est encore balbutiante, mais il est à espérer qu'à la faveur d'une détente politique, les activités de la bibliothèque se développent pour le plus grand profit des collections birmanes

2. Division des mots

Outre le choix d'un système de conversion approprié, le birman pose un autre problème de taille qui est la division des mots, ceux-ci s'écrivant sans espaces entre eux. Translittérer une phrase du birman reviendrait donc à écrire de longues chaînes de caractères accolés, au point de rendre illisible le moindre titre par exemple, et de rendre impossible la création d'index dans l'optique d'une automatisation. La solution adoptée presque partout a été de diviser les mots soit selon la logique birmane, (les mots birmans sont souvent composés de deux syllabes), soit syllabe par syllabe, sauf dans le cas de mots empruntés. Le birman a beaucoup emprunté au pâli, en particulier pour le vocabulaire religieux, philosophique, mais aussi scientifique, puis par la suite à l'anglais. La règle voudrait que ces mots empruntés soient translittérés en entier, et non pas syllabe par syllabe. Le problème est qu'il n'est pas toujours facile de repérer des emprunts au pâli en particulier, qui ont été birmanisés au point de rendre l'emprunt parfois indécelable. La théorie de tout couper par syllabe donne parfois des résultats étranges (et des interprétations divergentes). Ainsi, les noms géographiques doivent suivre la règle et Mran' ma ou Ran' kun' ont remplacé Mranma et Rankun. Les deux pratiques ayant existé et continuant de le

faire, la recherche dans un index est ainsi doublée. La division des mots pose un double problème d'interprétation : du birman et de notre manière de l'appréhender. La pratique de diviser les mots parce que le birman est monosyllabique paraît étrange pour des habitués de la langue qui connaissent ces mots sous leur forme composée figée équivalant à des mots dans notre langue. De même, le birman possède une sorte de déverbatif 'a permettant de créer des noms à partir de verbes. (Précisons d'emblée que les termes "nom" ou "verbe" sont employés ici par souci de simplification, alors qu'ils ne rendent guère compte de la réalité grammaticale). La logique voudrait que cette particule 'a soit accolée au terme qu'elle modifie. La pratique et la Table ALA/LC veulent le contraire, ce qui semble bien peu économique.

3. Formes d'autorité

Une particularité de la Birmanie — ou du Myanmar d'après l'appellation officielle — est de ne pas connaître de noms de famille. Cela ne facilite pas le travail des bibliothécaires (ou des autorités de contrôle d'identité à l'extérieur du pays). Le nom peut être composé de une à quatre syllabes et est partiellement attribué en fonction de données astrologiques. Ainsi, plusieurs personnes peuvent avoir le même nom ; nombre d'auteurs posent effectivement ce problème. De plus, des termes d'adresse, qui changent en fonction de l'âge et du statut principalement, précèdent le nom. Mon'-Maung, U'-U pour les hommes, Ma et Do'-Daw pour les femmes, sont les plus fréquents, qui font plus ou moins office de nos Monsieur, Madame, Mademoiselle. Ces mêmes élements peuvent d'ailleurs aussi entrer dans la composition d'un nom. Les règles de catalogage préconisent toutes d'entrer le nom directement et de rejeter les termes d'adresse, mais la pratique n'est pas plus aisée pour autant : U Maung Maung s'appelle-t-il Maung Maung, U ou U Maung Maung ? Un auteur nommé U Maung est-il le même que le Maung Maung qui a écrit sensiblement sur le même sujet plusieurs années auparavant ? (*A priori*, Maung est un terme d'adresse pour une personne plutôt jeune, alors que U dénote une personne plus âgée, de position sociale plus importante, ou détentrice de diplômes, honneurs etc.). De plus, les Birmans peuvent changer de nom très facilement, ce qu'ils font au grand dam des bibliothécaires qui doivent se constituer des fichiers propres pour les dépister derrière des noms parfois légèrement différents ou complètement méconnaissables, sans compter les pseudonymes. Les fichiers d'autorités de la B.N.F. par exemple sont pauvres en auteurs birmans, ceux de la L.C. plus fournis mais souvent établis selon des normes qui ne sont

plus en vigueur. Les ouvrages de référence birmans sont une aide précieuse, mais ces dernières années des kyrielles d'auteurs sont apparus qui ne figurent dans aucun ouvrage récapitulatif. L'activité éditoriale reprend lentement au Myanmar mais le vide à combler est encore important. Nombre d'autres termes de courtoisie peuvent être accolés à un nom birman comme thakin-sa khan' (maître, seigneur), apparu dans les années 30, que les nationalistes birmans employaient pour s'affirmer égaux aux colons anglais. Des termes empruntés au vocabulaire militaire sont également très fréquents, formés sur la base Bo-Buil' avec des indications de grade (Bogyo-Buil' khrup' = général, bohmu-Buil' mhu = major etc.). Les termes de courtoisie peuvent également inclure un titre, une profession ou une discipline (docteur : dok' ta, professeur : cha ra, theippan : sippam = science, takkatho takkasuil' = université), indiquer un lieu (Mantale, Kanbawza), une origine ethnique (Sao, Sai pour les Chanes, Saw pour les Karens...) Enfin une grande difficulté provient des noms de religieux aux titres souvent empruntés au pali ainsi qu'à des titres honorifiques particulièrement longs et compliqués. D'autre part, les règles préconisent d'utiliser la transcription utilisée par l'auteur s'il y en a une, ainsi que les formes occidentalisées qu'il a pu adopter. En l'absence de normes, les formes peuvent changer d'un ouvrage à l'autre, en fonction de l'humeur de l'auteur... ou de l'éditeur ! La règle d'utiliser la forme préférée par l'auteur se justifie par le respect de son choix, mais est difficile à appliquer sans contact direct avec lui. Il reste encore énormément à faire pour uniformiser les usages et adopter une fois pour toutes une règle commune. La solution idéale serait de pouvoir s'appuyer sur la Bibliothèque centrale des Universités de Rangoon pour la production de formes d'autorité internationalement reconnues. Les noms de collectivités posent encore plus de problèmes. Les changements fréquents, les appellations "flottantes", les comités plus ou moins permanents sont le cauchemard des bibliothécaires. La plupart des entrées se fait au nom Burma /Birmanie. Depuis la Birmanie est devenue le Myanmar, qui n'est pas encore entré dans les pratiques, ni dans les fichiers, le plus souvent pour des raisons à la fois matérielles et politiques. Encore une fois, une entente est nécessaire entre les différents responsables de fonds birmans, les spécialistes et Rangoon pour résoudre petit à petit ce casse-tête.

4. Description bibliographique

La description bibliographique d'un ouvrage birman, ou provenant d'autres pays d'Asie du sud-est est parfois délicate puisque la présentation matérielle des informations diffère de celle à laquelle nous sommes habitués en Occident. Les publications birmanes

peuvent avoir plusieurs pages de titre. Assez souvent, l'une des pages de titre comporte un titre sensiblement plus long que l'autre, sans compter le titre de couverture souvent intermédiaire. Le choix du titre est donc parfois compliqué. La règle générale est de prendre le titre le plus complet ou précis de l'une des pages de titre intérieures, le titre de couverture venant en dernier recours. Le plus souvent, les couvertures sont fantaisistes et ont pour but de faire vendre l'ouvrage, alliant couleurs, graphies tape-à-l'œil... Par contre une aide précieuse vient des préfaces ou autres introductions, éventuellement de la page de sommaire. Surtout pour les ouvrages sur le bouddhisme, le titre peut être extrêmement long et inclure le nom et les titres de l'auteur en tête de titre suivant la logique de la langue. Par exemple "Le livre de ..... du grand Révérend maître Monsieur... tel que transcrit par...". Souvent avec ce genre de titre, l'on est surpris de voir le peu qui reste du "vrai" titre lorsque tout ce qui l'habille est ôté. Cependant cela implique le plus souvent une double entrée titre : l'une au titre complet, l'autre au titre "réduit", surtout dans des catalogues informatisés, puisque la plupart du temps l'entrée se fait à l'auteur pour les ouvrages birmans. Parfois le titre peut être bilingue birman-anglais, même si l'ouvrage est entièrement en birman, et le nom de l'auteur partiellement transcrit. La page de titre comporte rarement plus d'informations, sauf éventuellement le logo de la maison d'édition. Les renseignements concernant édition, diffusion, publication, sont généralement mentionnées au dos de l'une des premières pages, ou éparpillées entre les pages du début, celles de fin, la quatrième de couverture. Le lieu d'édition n'est pas forcément mentionné, mais Rangoun (Yangon) et Mandalay sont les plus fréquents. Il n'est pas toujours aisé de trouver la maison d'édition ; souvent elle est simplement absente, à moins que seul le logo apparaisse sur la couverture. Par contre l'imprimeur est presque toujours présent. Les maisons d'édition changent souvent de nom ou adoptent des noms légèrement différents d'un ouvrage à l'autre. Les publications au nom de l'auteur sont assez fréquentes. La date d'édition est parfois difficile à trouver, au revers d'une page de titre, en fin de volume ; assez souvent elle manque. Les dates sont toujours données en chiffres birmans et suivent le calendrier grégorien ; parfois, pour des traités religieux, la date est celle de l'ère bouddhiste et il faut la convertir (plus 683 de l'ère bouddhiste à l'ère chrétienne, moins 544 pour l'inverse, plus ou moins puisque le début de l'année ne coincide exactement). Il est d'usage de transcrire manuellement la date d'édition sur la page de titre, pour les personnes qui peuvent avoir besoin de ce renseignement (limitation de prêt à partir de la date d'édition, mise en rayon etc.). Le nombre d'éditions ou réimpressioms, le nombre de livres publiés par impression, et le prix figurent assez souvent au revers de la page de titre. La

pagination peut comporter le comptage traditionnel, avec les lettres du syllabaire (ka, kha, ga) en lieu de nos chiffres romains avant la numérotation principale en chiffres birmans. Bibliographies et index sont rares. Les mentions de collection sont peu fréquentes, souvent assez peu fiables ; les collections changent de titre ou adoptent des variantes de titres pour chaque ouvrage, la numérotation est à l'avenant. Les publications birmanes n'ont pas d'ISBN, et la recherche sur un catalogue informatisé doit donc obligatoirement se faire à partir des éléments auteur/titre.

Il est à noter que la principale maison d'édition birmane, Ca pe bi man', parfois translittérée Sarpei Beikman, insère depuis une quinzaine d'années une sorte de notice bibliographique en fin d'ouvrage. Elle comporte le nom de l'auteur selon les normes acceptées (rejet des termes d'adresse, de courtoisie, titres), le titre de l'ouvrage, les lieu, maison et date d'édition, la pagination ainsi qu'un petit résumé-présentation de l'ouvrage. De même, cet éditeur publie généralement en quatrième de couverture une biographie de l'auteur en dix à quinze lignes. Ces renseignements sont extrêmement précieux et servent à établir les fichiers de référence internes qui sont si utiles. La situation de l'édition est actuellement assez mauvaise au Myanmar. Les ouvrages n'étaient déjà guère luxueux avant 1988, mais la qualité a radicalement chuté après cette date. Le papier est devenu une sorte de pelure grisâtre, poreuse, rêche, qui va poser des problèmes de conservation grave dans un proche avenir. L'encre a tendance à transpercer le papier. Les couvertures, rarement cartonnées sont une piètre protection. Les reproductions photographiques à l'intérieur sont parfois si mauvaises qu'on a peine à croire que ce sont des photos. Enfin, certaines publications ont été censurées, des pages collées ensemble, des paragraphes recouverts d'une sorte de peinture argentée. Depuis un peu plus d'un an cependant, la qualité s'améliore très légèrement, en ce qui concerne le papier du moins. Et l'on voit même apparaître des publications gouvernementales de "luxe", avec couverture cartonnée, photos en couleurs de bonne qualité. 1996 a été déclaré année du tourisme au Myanmar.

Le birman, langue "rare" et peu représentée dans les collections orientales d'Occident, pose de nombreux problèmes en ce qui concerne une translittération ou des formes d'autorité internationalement reconnues. Pourtant des solutions existent qui, même imparfaites, sont en passe de s'installer. Une coopération accrue est absolument nécessaire et s'impose peu à peu, d'autant plus que les spécialistes sont relativement peu nombreux et se connaissent souvent au moins par ouï-dire. Par contre, un point sensible demeure, qui n'est pas uniquement vrai pour le birman : la ditchotomie bibliothécaire / chercheur. Les

besoins sont différents pour les uns et les autres, et le dialogue existe entre les deux groupes, plus d'ailleurs aux Etats-Unis qu'en France. Les réunions et conférences les rassemblent sur des thèmes communs qui sembleraient triviaux à nombre de chercheurs français qui considèrent la bibliothéconomie comme une "cuisine" à part. Par contre, pour une langue et une discipline comme le chinois, les deux mondes sont encore très étrangers l'un l'autre, et cet état de fait est agravé par la séparation en deux systèmes politiques divergents et concurrents.

V Conversion du chinois

1. Transcription

Il n'est bien sûr pas possible de parler de translittération pour le chinois qui n'a pas d'alphabet mais un système idéographique. Les pratiques de catalogage ont varié en Occident selon les lieux et les époques. Certaines bibliothèques faisaient des fiches uniquement en idéogrammes chinois, d'autres y ajoutaient la transcription totale ou partielle de ces éléments. Une partie de la description pouvait être traduite et faite en langue du pays de la bibliothèque. Les transcriptions nationales du chinois ont longtemps prévalu. Ainsi la France utilisait majoritairement la transcription de l'Ecole française d'Extrême-Orient, les Etats-Unis le Wade-Giles.

Les premiers essais de transcription phonétiques sont dus aux Jésuites. Matteo Ricci, Michele Ruggieri puis Lazzaro Cattaneo et un Jésuite chinois Zhong Mingren compilèrent un dictionnaire qui est le premier essai de transcription systématique (1598). Par la suite des missionnaires principalement protestants mirent au point d'autres transcriptions et publièrent des documents, en général dans des dialectes du sud de la Chine. Le XIXe siècle vit fleurir des systèmes de conversion en tous genres, à partir de caractères latins, de symboles dérivés d'idéogrammes ou d'un mélange des deux. Les Chinois s'intéressèrent alors de près à la question de l'écriture. L'écriture idéographique apparaissait dans les cercles réformistes comme un frein à la modernisation du pays, en raison de sa difficulté et de sa complexité. La Chine était un pays humilié, défait, et les réformistes chinois ressentirent le besoin de régénérer une culture qu'ils considéraient incapable de faire face aux défis du monde moderne subitement découvert. L'écriture alphabétique, puis l'organisation et l'acquisition du savoir, enfin la langue même, sont considérés comme la base de la modernisation, comme en témoigne cette citation, typique de l'esprit de l'époque : "Je dis que la richesse et la puissance d'un pays dépendent de la

science. Le développement de la science dépend de quiconque —homme ou femme, jeune ou vieux— aimant le savoir et connaissant la théorie. La capacité d'aimer le savoir et connaître la théorie dépend de l'utilisation d'un système d'écriture phonétique ; une fois l'alphabet et l'orthographe maîtrisés, on peut tout lire tout seul sans professeur".[10] L'adoption d'une écriture phonétique apparaissait également comme un moyen d'unifier un pays divisé par une infinité de dialectes et de langues. Le système écrit chinois a permis la remarquable continuité de la culture chinoise au travers des millénaires et de l'espace mouvant d'une histoire troublée par des invasion étrangères, des luttes intestines. Cette permanence a fait l'admiration de l'Occident, mais a été précisément perçue alors comme le symbole de la stagnation. Les radicaux allaient par la suite s'en prendre aux fondements mêmes de la culture chinoise : le confucianisme, les traditions, y compris la langue sont jetés aux orties. L'iconoclasme du Mouvement du 4 mai 1919 prônait l'abandon des idéogrammes au profit de l'alphabet latin, puis du chinois en faveur de l'espéranto...

Des systèmes de transcription voient le jour dans les années 20 et 30, sans pour autant faire l'unanimité aussi bien en Chine qu'à l'étranger. Le système le plus utilisé pendant longtemps a été la transcription Wade-Giles, mise au point dans les années 1850 par Sir Thomas Francis Wade, un officier et diplomate britannique, et révisé ensuite par Herbert Allen Giles pour son Dictionnaire chinois-anglais. Il a largement prévalu dans le monde anglo-saxon et est encore utilisé à la Bibliothèque du Congrès, avec quelques modifications dues à l'évolution de la langue. Le système Wade-Giles a ses farouches détracteurs et défenseurs, comme tout système. Le premier problème, outre qu'il est constitué sur une base phonétique anglaise, est qu'il utilise relativement peu de lettres de alphabet et beaucoup de diacritiques pour distinguer des lettres identiques. La difficulté réside dans la relative pauvreté phonétique du chinois standard (version Pékin), qui compte 407 syllabes. Les tons permettent de distinguer les syllabes identiques et d'enrichir ainsi les possibilités phonétiques. (Cependant, si la plupart des systèmes de transcription, dont le Wade-Giles, acceptent la notation des tons, cette possibilité n'est souvent pas utilisée dans les catalogues de bibliothèques). Le Wade-Giles distingue 109 de ces 407 syllabes par le biais de diacritiques ; leur absence, quelle qu'en soit la raison, revient à réduire encore le nombre d'entrées et rendre ingérables les index.

En 1958, la République Populaire de Chine adoptait comme transcription officielle le pinyin. Utilisé dans tout le pays pour résoudre les problèmes de compilation d'index,

---

[10] Lu Kan-chang (1854-1928) cité par John DeFrancis, *Nationalism and language reform in China,* New York : Octagon Books, 1972, p. 340.

catalogues, transcription de noms géographiques et de personnes, le grand avantage de ce système réside dans le fait d'être officiel. Pourtant les bibliothèques occidentales ont été très lentes à l'adopter, peut-être parce qu'au début, l'avenir de cette nouvelle norme nationale n'était guère assuré. Puis la Révolution culturelle et ses désastres ont fermé totalement le pays durant une décennie. Les bibliothèques ont commencé de considérer l'utilisation du pinyin avec le développement des échanges avec la Chine, la reprise des acquisitions de documents chinois, l'augmentation de la demande. Beaucoup d'établissements l'ont adopté dans les années 80, sauf nombre d'entre eux aux Etats-Unis, dont la L.C. L'autre avantage du pinyin est d'avoir peu recours aux diacritiques, et d'utiliser plus de lettres de l'alphabet latin. Par exemple, le Wade-Giles distingue des paires de sons très proches par la même lettre avec ou sans un signe diacritique, alors que le pinyin utilise deux lettres : T / T', P / P', K / K' en Wade-Giles deviennent D / T, B / P, G / K en pinyin. Cependant, certaines lettres ont en pinyin une valeur impensable selon telle ou telle langue, rendant son apprentissage peut-être un peu plus long, et surtout son utilisation difficile pour le grand public. La valeur attribuée à X (HS en Wade-Giles) ou R (J en Wade-Giles, équivalant à notre J français), implique une connaissance du système préalable à son utilisation quotidienne.

La grande guerre des transcriptions n'aura cependant pas lieu, après les escarmouches des dix dernières années, non pas parce que la controverse n'a plus lieu d'être intellectuellement, mais parce que les systèmes informatiques permettent en général le passage d'une transcription à l'autre en plus des idéogrammes chinois. A la fin des années 70, la L.C. envisageait d'adopter le pinyin et consulta la communauté des chercheurs et bibliothécaires américains sur le sujet. Le résultat fut en faveur du Wade-Giles, et la L.C. décida alors de garder ce système[11] alors qu'en son sein les partisans du pinyin ne manquaient pas.[12] Déjà à l'époque, l'une des raisons évoquées pour expliquer le refus de changer de transcription était la difficulté et l'ampleur de la tâche : former les catalogueurs à un système très différent dans sa philosophie, avec tous les risques d'erreurs importants que cela comporte au début, établir deux catalogues, l'un "avant", l'autre "après" le passage ou convertir tout le catalogue en pinyin, solution coûteuse et de longue

---

11 "Library to continue Wade-Giles romanization", *Library of Congress Information Bulletin*, vol. 39, n°18, 2 mai 1980, p. 149.

12 Entretiens avec Beatrice Ohta, voir également son article, Ohta, B., "The Library of Congress and Chinese romanization", in *Journal of library and information sciences*, vol. 6, n°2, octobre 1980, pp. 151-153.

haleine etc. Le choix de la L.C. paraît regrettable aujourd'hui ; alors que le pinyin est devenu *de facto* la norme internationale, c'est un résurgence du passé étonnante. Heureusement, les systèmes permettant de traiter les idéogrammes chinois, RLIN bientôt et OCLC depuis le début pratiquement, offrent la possibilité de convertir ou passer de l'un à l'autre, diminuant d'autant les inconvénients des choix de la L.C. dans une optique de collaboration, d'échanges internationaux ou de catalogage partagé. Par contre, le bât blesse lorsque, faute de posséder le module CJK (supportant les divers systèmes d'écriture chinois, coréen et japonais), les bibliothèques européennes qui ont adopté le pinyin et cataloguent sur OCLC sont obligées d'utiliser le Wade-Giles et donc de doubler presque tous les champs pour permettre un accès en pinyin. Cette situation risque de durer encore un certain temps ; elle est coûteuse en temps et en personnel, et elle ne fait qu'attiser le ressentiment largement répandu contre l'"impérialisme" américain.

En revanche, la prédominance du pinyin ne fait plus de doute, puisque les échanges avec la République populaire de Chine se développent énormément. La plupart des bibliothèques chinoises utilisent couramment le pinyin et intercalent les fiches à partir de l'entrée au titre dans cette transcription. C'est une rupture totale avec l'ancienne pratique, qui consistait à intercaler suivant l'ordre traditionnel chinois. Les caractères sont classés à partir d'éléments (214), appelés clefs ou radicaux, par ordre croissant de traits composant la clef, puis à l'intérieur des listes d'idéogrammes formés sur cette clef par ordre croissant de traits. C'est le rangement des dictionnaires et des anciens catalogues de bibliothèque. Ce type de classement n'est accessible qu'à des personnes connaissant le système écrit chinois, il implique de bien connaître les idéogrammes, reconnaître la clef de classement (ce qui n'est pas toujours évident car certains idéogrammes sont composés uniquement d'éléments qui peuvent être des clefs), bien compter le nombre de traits. Il offre toutefois un confort remarquable à plusieurs égards. Il est accessible à des personnes lisant le chinois mais parlant par exemple cantonais, comme à Hong Kong, où les étudiants ont parfois du mal à manier le putonghua (langue commune). Le classement traditionnel permet également à des lecteurs d'idéogrammes de les retrouver dans une autre langue en ayant intégré, comme le japonais. Enfin, le rangement est tout à fait logique : dans une suite de caractères homophoniques, les index ne sont pas mélangés par l'ordre alphabétique qui classe à partir d'un caractère au nombre de caractères d'une chaîne. En effet, pour le chinois comme pour le birman se pose le problème de la division des mots, qui rend difficile la gestion des index. Par contre, les lecteurs occidentaux ont plus de mal à retrouver des références dans ce type de classement pour plusieurs raisons. Le classement chinois est plus difficile à bien

manier et nécessite une excellente connaissance de l'écrit. De plus, la plupart des références bibliographiques, même dans bon nombre de publications très spécialisées sont uniquement en transcription, obligeant le lecteur à retrouver les idéogrammes avant de faire sa recherche. De fait, chaque type de rangement, à partir des idéogrammes ou à partir de la transcription a ses avantages et ses défauts, la préférence pour l'un ou l'autre relevant de l'habitude.

2. Division des mots

Les controverses ont fait rage longtemps sur la nature de la langue entre partisans et détracteurs du monosyllabisme. Le "mythe du monosyllabisme" selon DeFrancis[13] dû au dogmatisme linguistique ne peut soutenir la réalité polysyllabique du discours. Le pourcentage de vocabulaire strictement monosyllabique est relativement faible ; par contre les combinaisons variées expliquent un vocabulaire extrêmement riche et subtil, ardu à traduire. Les transcriptions doivent prendre ce problème à bras-le-corps. Faut-il transcrire syllabe par syllabe en laissant un espace entre elles, syllabe par syllabe en liant les syllabes d'un mot par un tiret ou autre signe indiquant la liaison, ou mot par mot ? Toutes ces combinaisons ont existé et existent encore, retraçant la difficulté de circonscrire une langue dans des catégories grammaticales indo-européennes. Ainsi Chine peut se transcrire Chung-kuo (Wade-Giles), Zhong guo ou Zhongguo (pinyin) ; les parties de noms géographiques sont le plus souvent accolés. Le "Pays du Milieu" comme l'entend littéralement le nom chinois est-il un mot, un mot composé ou deux mots ? Autre exemple, le marxisme-léninisme se transcrit Ma-k'e-ssu Lie-nin chu i (WG) ou Makesi-Lienin zhuyi ; les noms de personnes étrangers sont aussi, le plus souvent accolés. Mais quel est le statut de chu i / zhuyi / zhu yi, qui traduit notre "isme" ? Sans compter du traitement éventuel de l'abréviation, équivalent de notre M.L. : Ma Lie chu i / Ma-Lie zhuyi. Les slogans politiques sont encore plus malaisés à transcrire puisqu'ils évoluent au fil des jours pour devenir de plus en plus elliptiques, à tel point que si l'on en a pas suivi le développement depuis le début, ils peuvent être totalement incompréhensibles. Exemple la Grande révolution culturelle prolétarienne-wuchang jieji wenhua da geming-qui par la suite s'est réduite à wen da / wenda. Les implications de la division ou agrégation des mots sont importantes dans un catalogue papier, elles deviennent ingérables dans un index automatisé en l'absence de règles claires et unanimenent suivies. A l'heure actuelle, les bibliothèques qui cataloguent sur RLIN suivent les recommendations publiées par le Research Libraries

---

13 DeFrancis, John, *Nationalism and language reform in China*, p. 147 sq.

Group. Elles sont claires et précises, mais surtout RLIN a un symbole spécial d'agrégation qui permet une recherche dans les index sur la base des mots. Cependant, comme les mots sont agrégés sans être accolés, en fonction de la base de données la recherche se fait soit syllabe par syllabe, soit mot agrégé par mot agrégé. Pour le pinyin, la tendance générale est de ne pas couper les mots, mais toutes les bibliothèques n'ont pas cette politique. Les recherches peuvent alors se révéler très longues.

3. Formes d'autorité

Les formes d'autorité posent des problèmes également pour le chinois, mais surtout pour les auteurs de la période pré-républicaine, où il faut choisir entre les différents noms qu'ils ont pu utiliser. Traditionnellement, une personne peut avoir un "nom de lait" (nai ming) reçu à la naissance, un autre utilisé au cours de sa vie d'études (shu ming = nom de livre ou xue ming = nom d'étude), un ou plusieurs noms de courtoisie (zi) dans sa vie adulte, noms littéraires (hao), noms de studio et un nom officiel s'il obtient un poste, un rang ou réussit aux examens impériaux. Sans compter un ou plusieurs noms de plume (bi ming) et un nom posthume à sa mort, éventuellement des titres nobiliaires, honorifiques, religieux ; pour les empereurs, le système est encore plus complexe. Selon les règles de catalogage, l'entrée principale est au nom de l'auteur ou au titre. De toute façon, pour le nom il faut chercher la forme d'autorité existante ou, s'il n'y en a pas, choisir la forme qui paraît la plus appropriée sans oublier les renvois possibles. Les formes d'autorité peuvent largement varier d'un pays à l'autre, et pour des bibliothèques françaises catalogant sur OCLC, les renvois à gérer deviennent parfois très importants. (Un souvenir personnel où pour un auteur originaire de Taïwan, les renvois s'élevaient à cinq : la forme d'autorité de la B.N. en pinyin, la forme d'autorité de la L.C. en Wade-Giles, le nom sous lequel l'auteur était plus connu en pinyin et Wade-Giles, la transcription taiwanaise de ce nom telle qu'elle figurait sur la page de titre). Heureusement, ce genre de casse-tête est beaucoup plus rare pour les auteurs modernes qui souvent n'utilisent qu'un seul nom. En général, les noms chinois sont formés de trois idéogrammes, parfois deux, parfois plus, dont le premier est le nom de famille. Quelques noms de famille ont deux caractères. Le registre des noms de famille chinois est assez limité, mais il n'est quand même pas toujours évident de savoir si le nom comporte un nom de famille à un seul idéogramme ou à deux. Enfin, certains auteurs qui écrivent en langues occidentales adoptent l'ordre prénom/nom comme pour les auteurs occidentaux. Sans les idéogrammes, et même parfois avec, il est fort ardu de distinguer le nom du prénom. L'auteur a-t-il conservé l'ordre traditionnel chinois nom,

prénom, ou a-t-il adopté l'ordre occidental ? La chose est également vraie pour les auteurs japonais ; les deux pratiques coexistant, la distinction nom/prénom ne va pas toujours de soi. Dans le cas d'ouvrages en langues occidentales, l'auteur aura également transcrit son nom, soit en Wade-Giles, soit en pinyin ou alors dans une autre transcription qui peut alors suivre d'autres règles. La pratique étant de respecter le choix de l'auteur pour la transcription de son nom, en l'absence de formes d'autorité partagées, le même auteur peut figurer à divers endroit du fichier (ou de l'index). De la même manière, plusieurs auteurs ayant le même nom de famille occuperont des places différentes dans le fichier. Enfin, le choix de la transcription se double du choix de la prononciation même du nom selon le lieu d'origine de l'auteur et le dialecte qui y est en usage. Ainsi le nom de famille de Chiang Kai-shek est ici transcrit selon la prononciation cantonaise, alors que la prononciation standard serait Jiang Jieshi en pinyin. D'autres problèmes apparaissent quand il s'agit de traiter des noms *non chinois* transcrits en idéogrammes. Etant donné la distance phonétique entre le chinois et une langue comme le français, il faut parfois faire preuve d'imagination pour reconnaître un auteur sous sa transcription par déduction phonologique. En revanche, lorsque les auteurs sont tibétains ou mongols par exemple, il faut une solide documentation pour tenter de déterminer la forme d'autorité.

Les noms de collectivités reflètent tous les problèmes évoqués auparavant. Outre la transcription, l'agrégation ou non des syllabes, la difficulté est de choisir entre la forme qu'on pourrait appeler développée ou la forme abrégée. Ainsi l'Université de Pékin se transcrit en pinyin Beijing daxue, Pei-ching ta hsueh en Wade-Giles, mais est également connue et présente sur les publications sous la forme abrégée Beida, Pei-ta. Les sous-comités de comités de départements fleurissent et disparaissent aussi vite, changent de noms ou de location et ne facilitent pas la vie des bibliothécaires. Les noms de lieu même posent des problèmes épineux. Prenons le cas de Hong Kong, qu'on trouve également sous les formes Hongkong ou Hong-Kong. En chinois standardisé, la prononciation du "Port des parfums" est Xianggang (Hsiang-kang en Wade-Giles). Quelle sera la forme adéquate en 1997 ?

En ce domaine comme en tout autre, l'idéal serait de pouvoir s'appuyer sur des formes nationales. Le point délicat pour le chinois est l'existence de deux pays qui peuvent chacun revendiquer la prééminence de ses choix bibliothéconomiques. Cela revient à accepter deux types de règles pour les catalogues chinois et deux transcriptions. Dans la mesure où des systèmes informatiques permettent la conversion Wade-Giles/pinyin, ou la

recherche conjointe sur les deux transcriptions à partir d'une seule, ce dernier point n'est pas un problème majeur. Encore faut-il disposer de ce système, ou mieux encore, d'un système permettant l'interrogation en idéogrammes.

4. Description bibliographique

Les ouvrages chinois se présentent sous deux formes : les ouvrages anciens de type traditionnel et les ouvrages modernes. Les livres traditionnels sont fait de minces feuilles de papier de riz, imprimées sur une seule face puis pliées en deux dans le sens de la largeur. Le côté opposé à la pliure est inséré dans la reliure, souvent cousue, souple, faite de papier. Ces "cahiers" dont le nombre de pages varie du simple au double, sont ensuite regroupés dans une sorte d'enveloppe cartonnée rigide recouverte de tissu ou entre des plaquettes de bois. Comme l'explique Charles E. Hamilton, "Le nombre de *ts'e* [cahiers] n'est pas forcément le même d'une impression à l'autre d'une même édition, et les ts'e ne sont normalement pas numérotés... L'unité bibliographique de base pour un livre chinois de type traditionnel est le *chuan* (à ne pas confondre avec l'unité physique de base, le *ts'e*), qui presque invariablement consiste en groupes de feuilles foliotés séparément et numérotés. Ces unités varient considérablement en importance, mais un *chuan* typique peut comporter une trentaine de pages. Il est d'usage, pour la pratique bibliographique traditionnelle chinoise, d'indiquer le nombre de *chuan* d'un livre ; dans les catalogues modernes, on a pris l'habitude d'indiquer également le nombre de *ts'e*. Le premier offre une identification constante, le deuxième une variable".[14] Le catalogage des ouvrages anciens requiert une longue pratique, une excellente connaissance de la période de production de l'ouvrage, la maîtrise du chinois classique et n'est pas à la portée de tout le monde. D'ailleurs, très souvent ce type d'ouvrage est catalogué par des spécialistes. Ces dernières années, un programme de coopération dans le domaine des livres chinois anciens et rares s'est développé. Les membres cataloguent sur RLIN les ouvrages en leur possession et font un travail extrêmement précieux, puisque la grande majorité des fonds anciens n'est pas automatisée. Les ouvrages modernes posent moins de problèmes et ont tendance à s'uniformiser ces dernières années. En principe les livres modernes ont une page de titre, en tête ou presque d'ouvrage. Dans la réalité, cette page de titre n'est souvent pas suffisante pour la description bibliographique, et il faut chercher les éléments ailleurs : verso de la page de titre, et surtout colophon. La page de titre comporte nom de l'auteur, titre et maison

---

[14] Cité dans Anderson, James, "Cataloging and classification of Chinese language library materials", *in* Aman, Mohammed P. ed., *Cataloging and classification of non-Western material: concerns, issues and practices*, Phoenix, AZ : Oryx Press, 1989; p. 99.

d'édition. Pour les ouvrages publiés en République Populaire de Chine, le colophon est le plus complet puisqu'il comporte tous les éléments nécessaires : titre, auteur, éditeur, lieu, distribution, date de la première édition, date des éditions et réimpressions suivantes, ISBN (maintenant la plupart des ouvrages chinois ont un ISBN), prix. Mais on y trouve aussi des renseignements comme le tirage, le nombre total d'idéogrammes de l'ouvrage. Les ouvrages publiés en RPC comportent de plus en plus une transcription en pinyin du titre, le plus souvent sur la couverture, mais qu'il convient de vérifier. Les mots sont généralement accolés les uns aux autres, les fautes dues sans doute à des erreurs de frappe ne sont pas rares. Les dates sont données soit en chiffres arabes (dans le colophon), parfois aussi en chiffres chinois (sur la page de titre) et suivent le calendrier grégorien. Pour les livres publiés à Taiwan par contre, la date est généralement donnée selon le calendrier républicain chinois en "(année) x de la république" et en chiffres chinois, à laquelle on ajoute 1911 pour obtenir la date en calendrier grégorien. Les ouvrages anciens sont redoutables à dater, car les dates pré-républicaines étaient basées sur le nom de règne de l'empereur, plus deux idéogrammes. Le premier est un système décimal, les "dix rameaux célestes", le deuxième duodécimal, les "branches terrestres", le tout se combinant en un cycle de 60 ans. En principe le système marche très bien, sauf lorsque le nom de règne est omis, ou lorsque pour certaines dynasties les noms de règnes changent pour un même empereur. Des tables de conversion existent pour aider à retrouver l'année presque exacte, puisque de toute façon le début de l'année chinoise ne correspond pas au nôtre.

Enfin, il convient de mentionner deux pratiques éditoriales chinoises qui rendent le travail d'identification parfois ardu : les éditions pirates et les recueils. Pour la première, la pratique était fréquente dans la Chine d'avant 1949, puis Taiwan a longtemps eu la douteuse réputation de paradis des éditions pirates d'ouvrages chinois mais aussi occidentaux. Pour les ouvrages chinois, la difficulté est de retrouver la description exacte derrière les subterfuges des éditeurs. Les noms d'auteurs sont changés, omis ou inventés, les titres de même. Alors que ce fléau disparaît à Taiwan, récemment, des éditeurs indélicats du continent reprennent ces pratiques. De même, il n'est pas rare de voir dans les librairies chinoises de RPC des traductions pirates d'ouvrages occidentaux, dans tous les domaines.

Les *congshu* ou recueils, regroupent très souvent des monographies totalement indépendantes, qui peuvent être publiées les unes à la suite des autres sans pour autant former une collection. Le plus souvent, le regroupement est articifiel, les ouvrages ne sont pas numérotés mais il y a une table des matières générale. Le catalogage de ce type

d'ouvrage est extrêmement long et complexe, et les bibliothèques les traitent comme des suites, mais il est préférable de faire une description indépendante pour chaque unité bibliographique afin de permettre un accès plus large. Le catalogage partagé est nécessaire pour arriver à recenser toutes les monographies rassemblées en *congshu* des grandes collections chinoises, il n'est cependant pas facile à mettre en oeuvre puisque d'une impression à l'autre, le *conshu* peut varier en taille, nombre de volumes, et même contenu.

Nous n'aborderons pas les problèmes liés à la classification et à l'indexation des documents orientaux. Remarquons simplement que les classifications utilisées couramment en Europe, CDD et CDU, sont le plus souvent critiquées par les spécialistes de fonds orientaux car européocentrées et parfois définitivement incapables de rendre compte d'une autre vision de l'organisation du savoir. Pour le Myanmar, par exemple, la CDD n'envisage que cinq périodes historiques. Pour les religions et philosophies non européennes ou non classiques les indices ne suffisent pas à couvrir une réalité complexe et en évolution. Les collections sont ainsi éclatées par la classification, à moins de l'adapter pour un usage local très spécialisé ou d'utiliser une classification traditionnelle comme dans les pays intéressés. Cette dernière solution paraît toutefois fort mauvaise, dans la mesure où la logique est actuellement et de plus en plus au partage sur des bases communes. Quant à l'indexation matière, Rameau est heureusement en pleine évolution, se développe et s'adapte au fur et à mesure des besoins. Il serait cependant intéressant que les créations proposées soient plus rapidement traitées, pour répondre à la demande.

LES CATALOGUES ASIATIQUES A LA BIBLIOTHEQUE DU CONGRES

I La Bibliothèque du Congrès

Créée en 1800 comme bibliothèque de référence pour le Congrès, la Bibliothèque brûla en 1814 avec le Capitole quand les troupes britanniques envahirent Washington. L'ancien président Thomas Jefferson offrit de vendre sa bibliothèque personnelle pour la reconstituer. "Elle ne comporte, que je sache, aucune discipline de la science que le Congrès désirerait exclure de ses collections ; il n'y a de fait aucun sujet auquel un membre du Congrès n'ait pas l'occasion de se référer".[1] En janvier 1815, le Congrès acheta les 6.487 ouvrages de Thomas Jefferson. La première acquisition d'un ouvrage écrit par un Indien, Kalidasa (*Sakuntala*) date de la même époque. Aujoud'hui la L.C. occupe trois édifices en plein cœur de Washington et compte plus de 107 millions de documents sur tous supports, dont plus de 27 millions de livres et brochures, 36 millions de manuscrits, 4 millions de cartes et atlas, 12 millions de photographies et gravures etc.

Les missions de la bibliothèque sont nombreuses ; elle est en premier lieu au service du Congrès et le Congressional Research Service forme un service particulier afin de répondre rapidement aux demandes d'informations et produire des études spécialisées pour les membres du Congrès. La bibliothèque de droit collecte tous les documents sur les législations des pays étrangers. Le Copyright Office est également un service à part qui contribue largement à l'enrichissement des collections de la bibliothèque. Le service au public enfin est un pôle important des activités de la L.C., avec deux salles de lecture générales et nombre de salles spécialisées, prêt inter-bibliothèques, service de photoduplication, service de référence national, expositions et concerts. Dans le domaine de la bibliothéconomie nationale, la L.C. joue un rôle central ; elle développe la classification L.C. largement utilisée par les bibliothèques du pays, publie des bibliographies spécialisées, compile le National Union Catalog, collecte des documents spéciaux pour les personnes aveugles et handicapées, numérise des documents tous support pour le programme American Memory. Mais elle commercialise également un très grand nombre de produits, fiches, notices MARC, CD-ROM.

---

[1] Library of Congres, *Services to the nation*, Washington : Library of Congress, 1992, p. 1.

L'organisation de la bibliothèque est complexe (cf. organigramme en annexe). Le service des collections, chargé de tous les aspects de l'acquisition, la gestion et la circulation des collections devrait être réorganisé dans les mois à venir pour plusieurs raisons, dont des restrictions budgétaires qui imposent une politique d'austérité. Le budget de la L.C. est en discussion actuellement et serait de l'ordre de 352.399.000 $ (dont 27.699.000 $ de paiements contre factures), contre 348.480.000 $ pour l'année fiscale 1995 (25.280.000 $ de paiements contre factures). Bien que le budget soit légèrement plus élevé que l'année précendente, l'augmentation des prix et des charges fixes devrait amener la L.C. à réduire son personnel.[2] Le rapport budgétaire pour l'année fiscale 1994 indiquait un budget de 331.864.000 $; les salaires et dépenses qui incluent le budget d'acquisition s'élevaient à 202.250.000 $. En 1994, la L.C. a acquis 705.084 documents pour plus de 7 millions de dollars pour les collections générales et spéciales et 94.026 pour le droit (1 million de dollars). La division Echanges et dons a reçu plus de un million de documents. Les Bureaux à l'étranger ont acquis 322.967 documents, mais il leur a été demandé d'être extrêmement sélectifs dans leurs acquisitions pour pallier la baisse du budget global. Le rapport annuel ne donne pas de décompte par langues mais par classification et il est impossible de savoir exactement quelle part du budget d'acquisition revient à chaque langue.[3]

Les documents chinois et birmans sont achetés respectivement par les Order Division et Overseas Operations Division, puis ils dépendent principalement de la Regional and Cooperative Cataloging Division pour ce qui concerne le catalogage ; toutes ces divisions sont situées dans Madison Building. Ensuite ils sont entreposés dans un autre édifice, Adams Building, où des Reference Librarians spécialisés sont chargés de renseigner et orienter les lecteurs, les aider dans leurs recherches, suivre l'actualité éditoriale des zones qu'ils couvrent, conseiller pour la sélection des ouvrages, émettre des commandes spéciales etc. Les ouvrages passent donc par de nombreuses mains avant d'être mis en rayons.

II Circuit du livre et description bibliographique

---

[2] Library of Congress, *The gazette*, vol. 6; n° 36; 29 septembre 1995; pp. 1,13.

[3] Library of Congress, *Annual report of the Librarian of Congress. Fiscal year ending 30 september 1994*, Washington : Library of Congress, 1995.

Comme toute grande bibliothèque, la L.C. cherche à diversifier ses moyens d'acquisition d'ouvrages en fonction des possibilités qu'offre chaque zone du monde. Pour la partie occidentale et nombre de grands pays d'Asie par exemple, elle utilise les services de libraires qui choisissent des ouvrages pour elle selon les recommendations fournies et les envoient. Dans d'autres régions du monde, l'instabilité politique et économique complique le travail de collecte des documents ; la L.C. passe alors par des relais propres stratégiquement implantés. Ces Bureaux appelés Overseas Offices sont aujourd'hui au nombre de six (New Delhi -créé én 1961, Le Caire -1962-, Jakarta -1963-, Nairobi et Rio de Janeiro -1966-, Islamabad -auparavant Karachi-). Ils dépendent de la centrale de Washington, et sont chargés d'acquérir des ouvrages pour elle mais aussi pour un quarantaine d'autres institutions de recherche américaines. Les Bureaux à l'étranger sont également responsables de la description bibliographique des ouvrages qu'ils achètent, et pour certains, de l'indexation dans les domaines de l'histoire, la littérature, la religion. Il y a 38 catalogueurs à plein temps pour les six bureaux. L'acquisition d'ouvrages birmans dépend de New Delhi, tandis que les documents chinois sont achetés sur place par l'intermédiaire de libraires privilégiés. La solution des Bureaux à l'étranger est intéressante pour la Bibliothèque, dans la mesure où le personnel qui y travaille est en général moins rémunéré qu'aux Etats-Unis.

Ouvrages birmans

Le circuit du livre birman à la Bibliothèque du Congrès pourrait presque être qualifié de "virtuel" tant le livre même apparaît peu. En effet, les ouvrages en langue vernaculaire sont maintenant majoritairement achetés par le Bureau de Delhi, pour des raisons de facilité. Normalement, le Myanmar faisant partie de l'Asie du sud-est devrait dépendre de Jakarta. Mais le Bureau de New Delhi est plus proche et compte un catalogueur spécialisé pour le birman. Les acquisitions birmanes sont un réel casse-tête pour les bibliothèques. L'édition birmane n'est pas très abondante en général, et a particulièrement pâti ces dernières années. Cependant, il est pratiquement impossible de se procurer des catalogues d'éditeurs et donc de savoir ce qui est publié dans le pays. Les acquisitions directes auprès de libraires ne sont pas envisageables, comme l'a compris la L.C. En 1958-59 une mission pour le compte de la L.C. fut envoyée en voyage d'étude en Asie du sud-est pour régler les problèmes de collecte des documents. En ce qui concernait la Birmanie, le libraire attitré de la L.C. avait très peu envoyé au fil des années puis avait fermé. Cecil Hobbs découvrit la raison réelle en consultant libraires et bibliothécaires : le

contrôle très strict, particulièrement tatillon et bureaucratique sur les importations et exportations. En conséquence, la seule solution était d'utiliser les services de l'ambassade nord-américaine à Rangoun qui paierait directement le-ou les libraires choisis par la L.C.[4] Toutes les bibliothèques ayant des fonds birmans connaissent ces problèmes et tentent d'y répondre en multipliant les sources d'acquisition possibles. Les livres peuvent être achetés sur place à l'occasion de missions ou de voyages d'agrément, choisis par l'intermédiaire de libraires ou de connaissances et réglés via une agence de représentation à Rangoun, donnés par l'ambassade birmane du pays etc. Le moyen le plus sûr et régulier cependant reste les échanges avec la Bibliothèque centrale des université de Rangoun, bien que cela soit une opération de longue haleine. Les transactions ne sont jamais simples sur une aussi longue distance qui rend également le coût du transport prohibitif pour les Birmans. La solution d'un bureau placé dans un rayon raisonnable semble la plus satisfaisante. La L.C. a un représentant à l'ambassade américaine qui sélectionne les ouvrages et les envoie par le canal de l'ambassade à New Delhi où ils sont traités. Les ouvrages en autres langues concernant le Myanmar sont acquis dans les pays de publication, soit via un libraire, soit par le Bureau concerné. Les livres sont catalogués, l'indexation matière est faite à New Delhi pour la littérature, le bouddhisme, l'histoire ; les sciences sociales devraient bientôt s'ajouter à ces domaines. Dans les autres disciplines, l'indexation matière est faite à la L.C., où il y a deux personnes spécialistes pour le birman, l'une pour les collections générales, l'autre pour le droit. Une fois catalogués, les documents sont le plus souvent microfilmés ; les microfilms sont envoyés à Washington, tandis que les ouvrages restent à Delhi. Ceux qui échappent au microfilmage sont envoyés aux Etats-Unis par voie maritime. La solution d'un représentant au Myanmar qui sélectionne les ouvrages selon la politique d'acquisition de la bibliothèque, les règle et envoie par le biais de l'ambassade est à ce jour la plus fiable. De toute façon, cela n'empêche pas de continuer la coopération et les échanges avec la Bibliothèque centrale des universités de Rangoun.

Ouvrages chinois.

Les ouvrages chinois, qu'ils viennent de République Populaire de Chine, de Taïwan ou de Hong Kong sont achetés par l'intermédiaire de libraires locaux. La L.C. leur fournit un document très précis explicitant ses besoins, le volume des achats dépendant bien sûr du budget annuel attribué. La politique d'acquisition de la Bibliothèque du Congrès est très

---

[4] Hobbs, Cecil, *Southeast Asia publication sources : an account to a field trip, 1958-19*, Ithaca : Cornell, 1960, p. 23.

large ; elle concerne tous les documents nécessaires à la recherche dans tous les domaines, à l'exception des techniques agricoles et de la médecine clinique qui sont l'apanage de la National Agricultural Library et la National Library of Medicine. Les manuels scolaires et les traductions de l'anglais en langues étrangères sont également exclus de la sélection, sauf lorsqu'il s'agit de langues rares dans le premier cas, et des classiques pour le deuxième, c'est-à-dire la Bible ou Shakespeare par exemple. La collecte de la littérature grise est une priorité de la L.C., de même que les périodiques.

Les libraires sélectionnent les ouvrages à partir des bibliographies nationales et les envoient; ils doivent toutefois demander une confirmation écrite pour ceux dont le prix dépasse cent dollars. Une personne responsable de la sélection à Washington vérifie l'intérêt des documents qui sont renvoyés aux libraires s'il ne concordent pas avec les choix de la L.C., mais apparemment cela arrive peu fréquemment. Les ouvrages sont payés, reçoivent un numéro d'inventaire et un catalogage préliminaire, c'est-à-dire la description bibliographique, dans la base de données en transcription. Le responsable de la sélection leur assigne également un ordre de priorité de traitement (de 1: moins de 10 jours à 4 : moins d'un an) et le niveau de catalogage (CIP, minimum, collection, complet, copie). Puis les ouvrages passent dans la section chinoise qui les catalogue sur un système permettant de traiter les idéogrammes chinois (RLIN pour les monographies et publications en série, OCLC pour les périodiques), et les indexe. Selon le domaine couvert par le document, il peut passer par plusieurs personnes très spécialisées, comme pour les ouvrages religieux asiatiques. Le droit représente à lui seul une partie physiquement séparée des autres collections et reçoit un traitement particulier.

Le rapport d'activité de la section chinoise du Regional and Cooperative Cataloging Division pour 1994 analyse le volume de travail effectué par l'équipe. Sur 7.889 ouvrages traités, 3.437 ont été catalogués au niveau de plus complet, 1.845 dérivés, 1.200 sont de niveau minimum (MLC). Pour 80, seule la notice bibliographique a été faite, pour 1.277 seule l'indexation a été entrée. Durant l'année, l'équipe a créé 5.234 formes d'autorité personnes physiques, collectivités, sujets et en a modifié 1.572. Les prévisions pour 1995 étaient sensiblement égales. L'équipe comptait dix personnes, dont six catalogueurs (trois pour la description bibliographique uniquement). Le retard de catalogage est un problème constant pour nombre de sections, parmi lesquelles la section chinoise ; l'accent est mis sur la nécessité de le résorber et les directives recommandent de privilégier les dérivations ou

le catalogage de niveau minimum pour ce faire. Certaines personnes sont plus particulièrement chargées de ces tâches. Les chefs d'équipe doivent produire en début d'année un rapport d'activité portant sur l'année écoulée, ainsi qu'un document prévisionnel pour la suivante. Ils s'engagent sur un projet à la fois personnel et pour la totalité de l'équipe. Cette responsabilisation des chefs d'équipe a été mise en place en 1995 et devrait être étendue à tous les membres des équipes dans le futur, alors que pour les échelons supérieurs de la hiérarchie, c'est chose faire depuis deux ans.

Saisie des ouvrages chinois

Il est intéressant de s'attarder sur le catalogage des ouvrages chinois, puisque la L.C. les traite sur des systèmes CJK (pour chinois, japonais, coréen), dans un fichier plus général appelé JACKPHY où sont enregistrées en écriture vernaculaire les notices pour le japonais, l'arabe, le chinois, le coréen, le persan, l'hébreu et le yiddish. En 1978-79, la LC commença de cataloguer certaines langues non européennes dans sa base de données. A cette époque, elle considérait sérieusement la transciption ou la translittération complète de toutes les notices bibliographiques sauf pour ces trois langues CJK. "Les raisons qui nous poussent à adopter cette approche des écritures à caractères non-latins sont assez évidentes. En premier lieu, les restrictions budgétaires vont éliminer la possibilité de produire une notice en écriture vernaculaire et une autre translittérée ou transcrite pour l'enregistrement en machine. Dans le même temps, il apparaît de plus en plus que divers groupes d'utilisateurs trouvent avantageuses les notices translittérées en format lisible par machine, et ne les considèrent plus comme de pauvres expédients. Des spécialistes de nombreuses disciplines ont fait comprendre qu'ils préfèreraient nettement disposer de notices translittérées plutôt que risquer de pas avoir de notices informatisées du tout".[5] Les consultations avec des spécialistes permettent d'arrêter la liste des langues qui ne peuvent être comprises si elles sont seulement translittérée ou transcrites et doivent être enregistrées avec l'écriture vernaculaire, c'est-à-dire les sept langues de JACKPHY. Au même moment, la Bibliothèque consulte les chercheurs et bibliothèques spécialisées sur le choix de la transcription du chinois, car elle envisage de passer au pinyin, qui est rejeté au profit du Wade-Giles. Le seul système à l'epoque permettant d'entrer ces langues est celui développé par le Research Libraries Group, RLIN. Par la suite, OCLC a également développé un module CJK, que la L.C. a adopté pour l'enregistrement des périodiques seulement.

---

[5] "Library offers plans for romanization", *Library of Congress Information Bulletin*, n°37, 27 octobre 1978, pp. 54-55.

Il y a plusieurs méthodes pour entrer les caractères chinois dans un système informatique : un clavier très étendu comportant les clefs et un grand nombre de caractères, un clavier plus réduit où l'on "compose" les caractères à partir d'éléments, la conversion phonétique - la transcription tapée affiche un choix de caractères -, la tablette graphique où l'on trace le caractère que la machine reconnaît et affiche et enfin la reconnaissance vocale. RLIN-CJK utilise la deuxième solution basée sur les composants de caractères, alors que OCLC-CJK Plus (deuxième génération du système) permet les deux principales méthodes, celles basées sur les caractères ou sur la transcription (Wade-Giles et pinyin).

Pour RLIN-CJK, le clavier comporte 179 touches, dont des clefs et des composants de caractères. Une combinaison de touches permet de passer du chinois aux caractères latins et vice-versa. Il faut plusieurs semaines pour maîtriser le clavier, d'une part parce qu'il est étendu, mais aussi parce que la logique de composition des caractères est parfois déroutante car elle n'est pas tout à fait basée sur le système traditionnel clef + nombre de traits. Au début, il faut deviner les composants à taper. Une commande permet d'afficher la liste des caractères correspondant à une transcription donnée et les composants pour chacun. La saisie est lente quand on ne connait pas bien le clavier ou la composition des caractères, mais par la suite elle est aussi rapide qu'avec un système basé sur la transcription. De plus, il n'est pas forcément nécessaire de savoir comment se prononce exactement le caractère pour le saisir.

OCLC-CJK Plus utilise un clavier normal et ne demande pas de formation spéciale pour la saisie des caractères à partir de la transcription. Il faut choisir le type de transcription, Wade-Giles ou pinyin, puis entrer la transcription d'un caractère. Le système affiche la liste des caractères correspondants qui peut parfois être fort longue. Il est possible de restreindre la recherche du caractère en donnant soit le ton, soit le code de la clef ou les deux. L'avantage du système est qu'il peut être utilisé sans formation préalable ; par contre il faut bien connaître la prononciation exacte du caratère pour une saisie rapide, c'est-à-dire faire la différence entre des aspirées/non aspirées par exemple ou connaître le ton du chinois standard. Or les écarts phonétiques sont parfois très importants entre ce standard et les parlers locaux.

Les deux systèmes ont leurs avantages et inconvénients, mais en général les usagers de l'un ou de l'autre ne jurent que par lui et décrient le concurrent. Heureusement, RLIN et OCLC (ce dernier très bien implanté en Asie) ont passé un accord d'échange systématique de notices. RLIN-CJK est caractéristique d'un système vieilli ; le clavier très étendu paraît fruste par rapport aux systèmes développés en Chine qui permettent de composer des caractères sur un clavier normal grâce à la méthode dite des cinq traits. La prochaine version de RLIN devrait être adaptée sous Windows et sera plus ergonomique.

III Base de donnée

La base de données bibliographique de la bibliothèque, LOCIS (Library of Congress Information System) comporte de nombreux fichiers constitués à des périodes différentes (cf. annexe 3). Deux interfaces permettent l'interrogation ; MUMS (Multiple Use MARC System), la plus couramment utilisée est aussi la moins ergonomique. Les commandes changent en fonction des fichiers que l'on veut interroger ; il est possible de limiter la recherche à un seul fichier ou l'étendre à plusieurs en utilisant des qualificatifs. Une autre interface a été développée par la suite, SCORPIO (Subjet-Content-Oriented Retriever for Processing Information Online) qui sert plutôt pour l'interrogation d'index. Enfin, une interface utilisateur sur écran tactile est mise à la disposition des lecteurs dans les salles de lecture ; elle est extrêmement facile à utiliser mais très lente et uniquement intéressante pour des recherches peu sophistiquées du type auteur, titre, sujet sans croisements. Le type de notice change en fonction des fichiers et de leur date de création. Le plus ancien, PREMARC est également le moins complet puisqu'il a été créé à partir de fiches papier microformées par Carrollton Press en 1977-1978, puis injectées dans la base après reconnaissance et codage automatisés. Ce fichier compte plus de 4 millions de notices du "shelflist" général, ainsi que des notices qui ne sont pas au format MARC enregistrées entre 1978 et 1983, principalement issues de JACKPHY ou translittérées pour les autres langues à caractères non latins. Cela explique l'état des notices d'ouvrages birmans enregistrées à cette époque. Les enregistrements ont été nettoyés pour les champs les plus importants, les étiquettes et indicateurs corrigés si nécessaire. Mais il fut décidé de ne pas les reprendre conformément aux AACR2 car cela aurait représenté trop de travail.[6] La base de données ne permettant pas le traitement des caractères non latins, les notices entrées

[6] Vita, Susan H., "PREMARC : a history and status report", *in* Schottlaender, Brian ed., *Retrospective conversion : history, approaches, considerations*, New York : Haworth Press, 1992, pp. 23-34

dans JACKPHY apparaissent en transcription ou translittération uniquement. RLIN envoye sur bandes magnétiques les enregistrements qui sont chargés dans la base. Il n'y a pour l'instant pas de système général qui permette l'affichage de tous les caractères non latins, principalement pour des raisons de codage.

IV Codages, jeux de caractères et Unicode

A l'heure actuelle, la situation est particulièrement compliquée en ce qui concerne les jeux de caractères pour les langues asiatiques. Le japonais a un codage sur deux multiplets, le Japanese Industrial Standard (JIS-6226), le chinois deux codages dont le Chinese Character Code for Information Interchange (CCCII sur trois multiplets de sept bits), Taïwan dispose d'un autre codage (Guojia Biaojun, GB 2312-80), et il y en aurait deux pour le coréen, dont le Korean Information Processing System (KIPS). Certains sont des standards nationaux publiés par des organes gouvernementaux, d'autres non, et aucun n'est entièrement compatible. "Ils différent par le nombre de caractères codés, le nombre d'octets par caractère, le codage de caractères identiques et le traitement des relations lexicographiques entre les caractères."[7] Le codage de RLIN (RLIN East Asian Character Code) est basé sur les plus importants (JIS, CCCII, GB, KIPS), mais ceux-ci sont parfois instables ou ont évolué. Le Research Library Group a décidé d'établir définitivement son codage même si les standards nationaux changent. Toutefois, la création de caractères reste possible si nécessaire. Pour l'instant, les caractères inexistants sont remplacés par des symboles, double barre verticale ou carré et les propositions sont envoyées groupées pour création.

A titre de comparaison, notons que le tibétain par exemple compte au moins quatre codages différents, dûs sans doute à la situation politique et sociale tibétaine. Pour le birman, il n'y a pas de standard ; deux systèmes existent, l'un développé par John Okell, l'autre par un ingénieur birman, M. Sein Aye, non commercialisé.

Cette situation confuse n'est pas étonnante si l'on considère le lent développement de standards internationaux pour des langues utilisant le même alphabet de base.

[7] Tucker, Alan M., "Non-Roman and multi-script bibiographical databases : basic issues in design and implementation", *in Automated systems for access to multilingual and multiscript library materials : Papers from the pre-conference held at Nihon Daigaku Kaisan, Tokyo, Japan, August 21-22, 1986*, München, Saur, 1987.

Actuellement un nouveau codage multi-écritures se développe, Unicode, sur deux multiplets, permettant de coder jusqu'à 65.000 caractères différents (35.000 environ pour l'instant). Unicode est une norme ISO 10646, basée sur l'ISO 646 (ASCII), dont le développement a réellement commencé en 1984. Le principe est de réserver une plage de codage pour chaque langue et chaque écriture. Pour les langues CJK, il était indispensable de choisir un seul code pour les caractères identiques, mais aussi pour ceux qui sont presque similaires. En effet, le seul chinois compte pratiquement autant d'idéogrammes que de codages possibles dans Unicode. La décision fut de choisir comme référence les caractères chinois tels qu'ils sont écrits en Chine, car ils ont été empruntés par les autres écritures puis éventuellement modifiés ; le but est de partager un jeu unifié pour éviter la répétition de formes très proches mais aussi éviter de trop élargir le nombre de positions laissées à ces langues. Des espaces libres sont cependant laissés entre les différents codages par langue pour permettre l'implémentation de formes nationales nécessaires. Les jeux de caractères sont décidés en relation avec des agences nationales reconnues et des normes établies. Le Myanmar ne s'est pas joint aux discussions ni n'a répondu aux demandes ; le répertoire des caractères birmans, prévu dans la première édition du standard Unicode n'est pas fait actuellement pour cette raison, bien que l'espace réservé soit toujours disponible. A l'avenir, un jeu de caractères universel est tout à fait envisageable et il sera possible de développer des systèmes et logiciels qui l'utilisent (Windows 95 le permet déjà). Le seul point noir est de savoir comment seront gérés les index, le tri de données multi-écritures. Il faudra créer une logique soit globale, soit langue par langue par le biais d'un identificateur de répertoire de jeu de caractères.[8] En attendant que des logiciels de gestion bibliographique soient créés qui intègrent Unicode, la vie continue... Pour la Bibliothèque du Congrès, la question ne se posait même pas de savoir s'il fallait ou non attendre un logiciel multi-écritures pour rétroconvertir les catalogues asiatiques, dont le birman.

---

[8] Entretiens avec R. Barry, L.C. Network development and MARC standards office.

UNE EXPERIENCE DE RETROCONVERSION

I Problèmes et méthodologie

Les premières expériences de rétroconversion aux Etats-Unis datent des années 70, mais beaucoup reste encore à faire et la réflexion sur le sujet demeure d'actualité. D'après Brian Schottlaender[1], la seule mention du terme suscite des sentiments ambigus d'amour-haine dans la communauté des bibliothécaires, amour à l'idée de la "terre promise" : un système intégré qui faciliterait le service et améliorerait la circulation de l'information, mais aussi haine à l'horrible perspective d'ouvrir la boite de Pandore d'un vieux catalogue plein de fiches inavouables, sans compter l'infini travail de conversion et nettoyage des notices. Il remarque également que les termes anglais "retrospective conversion", "retrospective cataloging" et "recataloging", bien que désignant des opérations différentes, semblent interchangeables, au désavantage des responsables de projets de retroconversion. D'ailleurs, "retrospective conversion" n'apparaît comme vedette à part entière qu'en 1988 ; aujourd'hui aux Etats-Unis, on parle familièrement de "Recon". La littérature spécialisée sur le sujet est relativement fournie mais se cantonne le plus souvent à des présentations de cas "vécus", des problèmes qui se sont posés et des réponses apportées. Les conseils ne manquent pas d'éviter telle ou telle erreur, d'étudier le projet sous tel ou tel angle etc. Ces expériences sont certes intéressantes, mais globalement chaque catalogue, chaque projet, chaque équipe chargée d'un projet similaire sont uniques et les remarques générales ne sont pas d'une grande aide pour les personnes responsables. Bien sûr, les contraintes de budget et de temps contribueront à la formulation finale du projet et sa mise en oeuvre. L'attitude générale au début est certes de vouloir être à la fois rapide et perfectionniste, et l'erreur la plus courante est de baser le projet sur le catalogue tel qu'il existe sur fiches et non pas tel devrait être en ligne et, idéalement, même dans dix ans.[2] Fort heureusement, quelques ouvrages classiques sur le sujet parus ultérieurement apportent des éléments nouveaux, du manuel extrêmement didactique, clair et complet de Jane Beaumont et Joseph P. Cox[3], à la

---

[1] Schottlaender, Brian, ed., *Retrospective conversion: history, approaches, considerations* , New York : Haworth Press, 1992, p.5

[2] Adler, Anne G., Baber Elizabeth A., eds., *Retrospective conversion : from cards to computer*, Ann Arbor : Pierian Press, 1984, p. vii.

[3] Beaumont, Jane; Cox; Joseph P., *Retrospective conversion : a practical guide for librairies*, Westport : Meckler, 1989.

réflexion générale sur la philosophie, l'histoire, les enjeux de la rétroconversion dans l'ouvrage édité par Brian Schottlaender[4].

La rétroconversion consiste à "convertir, selon des normes et des standards déterminés, des notices bibliographiques existantes sur fiches en un format lisible par machine"[5]. Le but est de créer une base de données locale, améliorer le service rendu au lecteur (offre accrue de données) et les procédures internes à la bibliothèque (plus d'intercalation de fiches), puis générer des produits spéciaux (microfiches etc.), éliminer le double système de catalogue (papier et machine) tout en rationalisant la maintenance des collections. Le nouveau système est ou devrait être évolutif et offrir une plus grande sécurité des fichiers. De plus, au niveau national ou international, le partage des données bibliographiques, du travail et des ressources devient possible, le contrôle bibliographique est renforcé. Les aspects positifs de la rétroconversion ne manquent pas, mais la réalité n'est pas si rose. Tout projet de rétroconversion coûte cher, quelle que soit la méthode choisie et les contraintes budgétaires pèsent lourd dans la balance des choix. Certains fichiers peuvent se révéler extrêmement difficiles à convertir, à cause des normes (ou absences de normes) qui ont évolué, de la spécificité des collections (dont celles en langues orientales) et de leur traitement. La rétroconversion implique une charge de travail accrue pour le personnel, même si elle est faite à l'extérieur. Révision et préparation des fichiers, mise en œuvre et suivi du traitement, contrôle des résultats et correction des erreurs exigent temps et personnel qu'une bibliothèque n'a pas forcément à sa disposition. Enfin le point le plus délicat est sans doute le choix du produit final: normes suivies, niveau de catalogage etc. Si tous les auteurs s'accordent à prôner en théorie des normes élevées (format MARC, AACR2 pour les Etats-Unis, transcription ou translittération communes, formes d'autorité reconnues...), la plupart des études mettent en garde contre le danger de considérer la rétroconversion comme l'occasion de recataloguer ou améliorer les notices. La contradiction est flagrante et éclaire le statut encore trouble des catalogues machine. Le catalogague automatisé courant est aujourd'hui largement pratiqué, sinon accepté, autour de normes reconnues, mais pas partagées forcément (AACR2/AFNOR sont l'exemple le plus flagrant). Par contre, la rétroconversion fait l'objet de nombreux choix locaux en fonction de l'existant, et les notices rétroconverties diffèrent assez souvent des notices courantes. Dans les faits, un double catalogue machine existe, composé de notices de statut différent. La question est de savoir si l'on veut et peut faire un catalogue homogène,

---

[4] *Retrospective conversion: history, approaches, considerations* , New York : Haworth Press, 1992.

[5] Beaumont, Jane; Cox; Joseph P., *Retrospective conversion : a practical guide for librairies*, p. 5.

impliquant ainsi le recatalogage partiel ou total des fiches selon les normes en vigueur dans la bibliothèque, et nécessairement un travail et des dépenses accrus. Ce surcoût est directement attribuable à la rétroconversion ; à long terme cependant c'est sans doute un investissement intéressant car il évite de reprendre et améliorer des notices non satisfaisantes. [6]

En ce qui concerne les catalogues en écritures à caractères non latins, ces problèmes généraux se posent, encore compliqués par la question de la trancription ou de la translittération, puisqu'aucun système ne permet actuellement de traiter toutes les écritures. Dans le meilleur des cas, outre l'écriture vernaculaire, les fiches comportent la transcription ou translittération en vigueur, suivent les normes courantes et la rétroconversion demande seulement un peu plus de temps et du personnel spécialisé. Le plus souvent malheureusement, tout a évolué depuis l'établissement de la fiche et il faut tout reprendre. Le projet devient alors très coûteux. Même en décidant de convertir la fiche telle qu'elle est, sans l'adapter aux normes de catalogage en vigueur ou sans l'améliorer, il faut à toute force entrer la notice en transcription ou translittération courante. Garder des formes de transcription ou translittération qui ne sont plus en usage est impensable, ne serait-ce que pour les lecteurs. Chaque langue posant un problème spécifique, la meilleure solution est de traiter langue (ou groupe de langue) par langue, au fur et à mesure des crédits disponibles. C'est l'option de la division asiatique de la Bibliothèque du Congrès, pour les anciens fichiers chinois et birmans entre autres.

Le fichier papier chinois est très important en volume et nécessite des crédits en conséquence. Par contre, le catalogue papier birman était de taille raisonnable (2.000 à 3.000 fiches, dont certaines déjà enregistrées) et l'expérience pouvait être tentée de le rétroconvertir en un temps limité, sans crédits spécifiques et la responsable du fonds birman et moi travaillant en collaboration. En effet, lors de la demande de stage, j'avais spécifié que l'automatisation des catalogues orientaux en langues à caractères non latins m'intéressait, de même que les problèmes de rétroconversion. Après quelques semaines de prise de contact avec les services chargés des collections chinoise et birmane, Mme Mya Thanda Poe, qui dirige la division asiatique me proposa d'étudier la faisabilité de la

---

[6] Gregor, Dorothy, ed., *Retrospective conversion. Report of a meeting sponsored by the council of Library Resources, July 16-18, 1984, Wayzata, Minnessota*, Washington D.C. : Council on Library resources, 1984, p. 18.

rétroconversion du catalogue papier birman et, en fonction du temps restant, de commencer à la mettre en oeuvre.

II Etude préliminaire

La première tâche consistait logiquement à étudier le fichier birman pour avoir une idée exacte du volume de travail que demandait la rétroconversion, en temps et en personnes. Le fichier papier était composé de fiches d'état différent, dont une partie était déjà entrée dans la base de données, mais personne ne savait exactement combien. Cependant, avant de faire des recherches dans la base pour cela, il s'avéra qu'il fallait remettre de l'ordre dans les divers fichiers. Pour le birman comme pour les autres langues, le catalogue se compose de trois fichiers principaux: le "shelflist" où les fiches sont classées par numéro de classification L.C., un fichier auteurs-titres anonymes et un fichier sujets. Il était relativement difficile de se faire une idée de l'importance du fonds à partir des fichiers, dans la mesure où le rangement était plutôt incomplet. Le "shelflist" comportait deux tiroirs (environ 1.300 fiches), contre trois pour les auteurs-titres (plus de 2.000 fiches), les tiroirs sujets (un millier de fiches) n'étant définitivement plus alimentés depuis longtemps. D'autres tiroirs renfermaient des fiches qui semblaient n'être ni intercalées ni en attente d'intercalation. Des fiches contenant des notices bibliographiques découpées de sources variées et collées complétaient ce tableau peu encourageant, sans compter des tiroirs de fiches préliminaires de microfilms d'ouvrages entrées dans la base de donnée. Cela donnait une bonne image d'un fichier typique de petite langue, où la maintenance et le suivi dépendent de la présence ou non d'un spécialiste et de lecteurs.

A première vue, les fiches permettaient de se faire une idée des pratiques de catalogage de la Bibliothèque ainsi que de leur évolution. Quatre types différents coexistaient, qui de toute évidence risquaient de compliquer le travail de rétroconversion par la nécessité de les harmoniser. La série la plus importante numériquement, faite de fiches de couleur jaune, représentait le niveau maximum de catalogage : écriture vernaculaire, transcription, ISBD, numéro de classification L.C. (ce qui explique que seules ces fiches soient présentes dans le "shelflist"), vedettes-matières. Cependant, la transcription de ces fiches n'est plus utilisée aujourd'hui et il faudrait reprendre le birman pour le translittérer avec la norme courante. Les titres birmans pouvant être très longs, cela promettait une charge de travail relativement importante, assez mécanique, mais nécessairement faite par quelqu'un pouvant lire le birman. Certaines de ces fiches jaunes

n'avaient que la mention Law pour classification ; ce sont des copies de fiches pour des ouvrages de droit, qui font l'objet d'un traitement particulier. A l'heure actuelle, les classifications de droit ont évolué et il faudrait les mettre à niveau. Une autre série de fiches, blanches celles-ci et visiblement des copies des précédentes était intercalée parmi les autres. *A priori*, leur présence s'expliquait par le manque de fiches jaunes ; il arrivait néanmoins de retrouver jusqu'à six fiches blanches identiques dans les différents tiroirs, parfois par contre aucune fiche blanche ne se trouvait dans les autres tiroirs. Des fiches gris-bleu témoignaient de la dernière génération de fiches préliminaires avant l'informatisation du catalogue. De même modèle que les autres, elles ne portaient ni classification, ni vedettes-matières, et la transcription avait légèrement changé. Enfin quelques fiches oranges apparaissaient qui désolaient la vue puisqu'elles ne comportaient que le nom de l'auteur et le titre abrégé de l'ouvrage en transcription, suivi de la collation et de l'année d'édition. Pas de numéro d'inventaire, pas de cote, aucune indexation, pas de caractères birman... Il semblerait que ces "fiches" aient été faites en catastrophe à la suite d'une inondation dans les magasins plusieurs années auparavant. Heureusement, elles suivaient souvent des fiches blanches ou jaunes complètes décrivant exactement le même ouvrage. S'agissait-il pour autant du même exemplaire ? En l'absence de numéro d'inventaire et de cote, la recherche en magasin était impossible et il fallait se résigner à ces premiers rebuts, un tout petit pourcentage toutefois de la totalité du fichier (une cinquantaine environ). (Voir copies des fiches en annexe).

Il convenait de réorganiser les fichiers afin d'avoir une vision globale de la situation et éventuellement décider du fichier qui servirait de base de travail. *A priori*, la quasi totalité des expériences de rétroconversion à la L.C. ou d'autres bibliothèques nord-américaines ont été faites à partir du "shelflist", puisque cela paraît le meilleur moyen d'éviter les doublons[7]. Je l'appris plus tard, mais sur le moment, le fichier auteurs-titres anonymes semblait le plus facile à utiliser et surtout le plus complet puisqu'il comportait beaucoup plus de fiches que l'autre. De plus, le "sheflist" se révélait ardu à utiliser sans connaissance approfondie de la logique de classement. Le travail sur le fichier auteurs permettait également de mieux concevoir dans sa totalité l'étendue, le type, la variété des documents de manière plus parlante qu'une classification. La réorganisation du fichier auteurs faisait aussi apparaître que les double ou triple exemplaires du même document n'étaient pas rares, de même que la présence d'éditions successives. Cela laissait supposer

---

[7] *Id.*., p. 22.

que la rétroconversion pourrait être plus rapide parfois, grâce à la création par copie. Une fois le fichier auteurs réordonné, le "shelflist" a été passé au crible afin de s'assurer qu'aucune fiche ne manquait dans le premier qui servirait de référence. De même, le fichier sujet et les paquets de fiches non intercalées ont été passés en revue. Cela permit souvent de remplacer dans le fichier de référence des fiches incomplètes par d'autres plus complètes portant un même numéro d'inventaire, des grises par des jaunes, évitant par là-même un surcroît de travail ultérieur.

Puis commença le long travail de recherche dans la base des notices sur fiches à partir du fichier de référence. Cette partie du projet se révéla fastidieuse, et l'interface MUMS d'interrogation de la base vraiment peu conviviale. Le système a été développé dans les années 70 et est typique de ces années : il faut taper des lignes de commandes abrégées sans cesse, il n'y a bien sûr pas d'aide en ligne, la moindre erreur génère des messages peu parlants... La recherche par numéro d'inventaire était la plus rapide et simple, sinon il fallait recourir à des recherches par titre abrégé ou auteur encore plus ésotériques. Chaque fiche non enregistrée dans la base recevait un trombone pour la différencier des autres. Il faut admettre que la recherche du manuel d'utilisation de MUMS, d'un code d'accès, d'un mot de passe et... de trombones a cependant été parfois plus compliquée ! Cette phase de travail (réorganisation du fichier et recherche dans la base) m'a pris environ trois semaines. Entre temps, nous apprenions que Cornell University qui possède un fonds birman important, avait entrepris et terminé la rétroconversion pour ce fonds sur la base RLIN. Je fis des sondages dans RLIN pour déterminer si le taux de recouvrement entre le catalogue de Cornell University et celui de la L.C. était important et s'il était intéressant d'envisager de dériver ou créer par copie à partir des notices de Cornell. Les comptages se révélèrent décevants : moins de 30 %, ce qui est considéré généralement comme un taux trop faible pour exploiter cette possibilité, cependant ce n'était pas une solution à écarter à la légère car cela permettrait peut-être d'économiser un peu de temps et de dériver à partir de notices complètes.

III Propositions

Je présentai un rapport à la hiérarchie de la bibliothèque présentant la faisabilité de la rétroconversion du birman. Je proposai de prendre le fichier auteurs-titres anonymes comme fichier de référence car il était le plus complet. Il comptait environ 2.500 fiches,

dont 877 (environ un tiers) n'étaient pas dans la base et qu'il faudrait rétroconvertir. Les quelque 1.600 restantes étaient des notices médiocres : niveau de catalogage minimum, transcription obsolète et absolument non scientifique, non conformes aux normes AACR2 ; la totalité des formes d'autorité étaient à reprendre, et il fallait également mettre à jour les fichiers d'autorité. La rétroconversion paraissait faisable en un temps limité étant donné le volume du catalogue papier et pouvait également servir de base de réflexion pour des expériences ultérieures de rétroconversion. Le projet était divisé en quatre parties :

- rétroconversion des 877 fiches non présentes dans la base. Il faudrait translittérer le birman en utilisant les normes ALA/LC et entrer des notices aux normes AACR2 autant que possible. L'important était de ne perdre aucune information présente sur la fiche.
- Reprise des 1.600 notices déjà entrées et remise à niveau (translittération, AACR2).
- Régler le problème des formes d'autorité personnes physiques et collectivités, autant que possible en amont afin de disposer de formes établies et sûres.
- Revoir les vedettes-matière existantes et leur conformité, les créer lorsqu'elles manquaient, de même que la classification. En effet la majeure partie des fiches grises ne comportait pas ces éléments mais un résumé rapide qui pourrait servir de base pour les établir.

Les trois méthodes classiques de rétroconversion furent passées en revue avec leurs avantages et inconvénients. Les deux premières étaient de mener le projet in situ en utilisant le personnel existant soit en entrant tout dans la base LC, soit en dérivant autant que possible d'autres réservoirs de notices ; sinon il restait la solution de préparer le fichier et le faire saisir par une société de service spécialisée. La rétroconversion sur site était intéressante car elle permettait un contrôle total de l'opération. Je proposai de translittérer et saisir les notices aux normes AACR2 mais cela impliquait une charge de travail accrue pour la spécialiste de birman qui aurait à revoir ou créer les formes d'autorité, la classification et les vedettes-matière. En fonction du temps qu'il resterait, je pourrais commencer la reprise des notices déjà enregistrées. La dérivation de réservoirs de notices paraissait une formule intéressante ; même si le taux de recouvrement était faible, la création par copie risquait d'être plus rapide, et le niveau de catalogage des notices sans doute meilleur que ce que nous pourrions faire. La dernière solution, coûteuse, beaucoup plus lourde à gérer et longue ne semblait intéressante que pour des projets plus importants en volume, comme le chinois par exemple. Dans la mesure où aucun crédit supplémentaire n'était disponible pour le birman, cette solution fut de toute façon écartée.

IV Mise en place du projet

Mme Poe proposa par écrit aux responsables des divisions concernées par le projet la rétroconversion in situ des fiches du catalogue birman puis, si le temps le permettait, la reprise des notices enregistrées. Cette partie du projet me revenait ; la responsable du birman, Mme Khin Khin Htway devait superviser les notices et ajouter les vedettes-matière ainsi que la classification. Dans l'attente de l'approbation officielle, nous commençames à préparer la révision des formes d'autorité personnes physiques, toujours à partir du fichier auteurs-titres anonymes. Je cherchais systématiquement dans la base les formes d'autorité personnes physiques. Si elles étaient établies avec la translittération et les normes en usage, je vérifiais que les renvois de formes éventuellement présentes dans l'ancien catalogue étaient présentes, sinon je proposais de les rajouter. Si elles ne se conformaient pas aux normes en vigeur, je tirais une copie écran de la notice d'autorité, faisais une photocopie de la, ou des fiches correspondantes, proposais une nouvelle forme et les renvois nécessaires. Les renvois pouvaient parfois être nombreux : l'ancienne forme trancrite, parfois même plusieurs formes anciennes surtout pour des auteurs ayant un titre. Ainsi les auteurs ayant un titre très courant du genre Tekkhato/Takkhato (Université), étaient presque systématiquement entrés directement au titre, ce qui ne se fait plus du tout. Il fallait rejeter le titre sous ses diverses transcriptions déjà entrées et translittération en vigueur, puis également faire des renvois de la dernière partie du nom comme l'exigent les AACR2. Il fallait tenter également de différencier des auteurs aux noms semblables, comme les très nombreux Maung Maung. Ce n'est déjà pas une tâche facile quand on catalogue livre en main, mais sans livre c'est un vrai casse tête. Les ouvrages de référence birman datent souvent et ne sont pas d'une grande aide pour des auteurs récents. Les ouvrages birmans sont conservés dans un édifice différent de celui où nous travaillions et il était vraiment impensable de retourner à la source, d'autant plus que Mme Khin Khin Htway partage son temps entre le fonds birman pour une petite part et surtout de l'indexation. L'approbation officielle du projet de rétroconversion vint lorsque nous travaillions encore aux formes d'autorité et l'on me demanda de m'y atteler sans attendre puisque le temps qui me restait devenait de plus en plus court. La solution de dériver ou créer par copie de la base RLIN à partir des notices de Cornell University fut abandonnée, principalement parce qu'en ligne les diacritiques n'apparaissent pas, alors que c'est la partie primordiale de la translittération.

V Réalisation

L'enregistrement des notices sur la base se fait dans un fichier nommé APIF (Automated Process Information File) pour les notices translittérées de documents en écriture à caractères non latins notamment. Encore une fois, le système date et n'est guère convivial. Il faut créer à partir du numéro d'inventaire ; le sytème contrôle la présence ou non d'un enregistrement sous ce numéro et s'il n'y en a pas, affiche un masque de saisie qui comporte la totalité des champs fixes et les champs variables les plus courants, un par ligne d'écran. Si la saisie dépasse la ligne, le système bloque et il faut rajouter trois lignes par une commande spéciale. Les codes de sous-champs sont placés juste après les étiquettes et indicateurs de champs et non pas au début de chaque sous- champs. Si un code manque, le système affiche un message d'erreur. Si par inadvertance une notice non terminée ou erronée est validée, la modification de la notice est encore plus compliquée. La prise de contact avec le système n'a pas été très facile, d'autant plus que l'on me laissa devant la machine après m'avoir donné les commandes de base et indiqué deux ou trois touches de fonction principales. Il fallut un certain temps pour trouver quelque chose qui ressemble à un manuel d'utilisation très laconique, encore plus pour comprendre les singularités du système. Heureusement que je connaissais bien le LC MARC et les AACR2 pour ce qu'il me fallait ! Il faut dire que je n'étais pas dans une section de catalogage "descriptif" mais dans une section où l'on fait principalement de l'indexation. Les personnes qui y travaillent n'ont pas besoin de connaître toutes des particularités du système puisqu'elles ne rentrent que quelques champs déterminés.

Au cours de la rétroconversion, les problèmes apparurent les uns après les autres, qu'il fallait tenter de résoudre en collaboration avec Mme Khin Khin Htway. La principale difficulté était de recataloguer en partie des fiches sans livre en main. Puisque toutes les formes d'autorité n'étaient pas entrées, nous décidâmes d'entrer les noms d'auteurs de la manière la plus logique ou probable chaque fois qu'il n'y aurait pas de forme établie. Il faudrait par la suite reprendre de toute façon le fichier des autorités personnes physiques. La translittération posa les problèmes déjà évoqués de coupure syllabe par syllabe. Pour les emprunts au pâli, l'habitude et la connaissance ne servaient pas toujours à déterminer où et surtout jusqu'où était l'emprunt, puisque des syllabes birmanes se sont souvent rajoutées à la base pâlie. Là aussi la logique et l'aide d'ouvrages de référence ont permis de régler

certains points car il n'était pas pensable de tout vérifier. Les nombreux diacritiques de la translittération ralentissaient la saisie, puisqu'il faut pour la plupart les taper avant la lettre qu'ils modifient. Pour Mme Khin Khin Htway et moi, un principe de base était de ne rien perdre : nous créâmes des champs locaux pour noter tout ce qui paraissait intéressant mais n'entrait pas dans un champ déterminé. Le seul élément que nous avons exclu sans remords est le prix de l'ouvrage, parfois indiqué sur la fiche. Les nombreux changements de monnaie et la non convertibilité du kyat rendaient à notre avis cette donnée peu significative. Nous avons décidé de multiplier les accès, notamment les accès titres. Pour les titres classiques ou religieux très longs incluant le nom de l'auteur, l'accès principal (en 245) recevait le titre complet tel que sur la page de titre. En champ 740 le titre abrégé et les variantes possibles de titre apparaissaient. Pratiquement toutes les mentions de responsabilités étaient ressorties en 700 ou 710. Le plus compliqué fut de traiter les collectivités, qui furent entrées en translittération, même quand sur la fiche apparaissait la forme traduite, sauf pour Burma. A la question du changement éventuel de Burma en Myanmar, le State Department a toujours répondu par la négative; donc la forme Burma reste en usage.

Au fur et à mesure que les notices étaient enregistrées, Mme Khin Khin Htway les vérifiait puis faisait l'indexation. Il fallu trois semaines pour achever la rétroconversion proprement dite, durant lesquelles les objectifs de départ ont évolué. Nous avions tout d'abord envisagé de créer des notices de niveau minimum (Minimal Level Cataloging), adopté pour "permettre l'accès à des documents qui valent la peine d'entrer dans les collections de la L.C. mais ne valent pas la dépense d'un catalogage complet" ou pour résorber les retards de catalogage[8]. Ce niveau de catalogage ne comporte pas de vedettes-matière ; un champ spécial 653 permet d'entrer le sujet en vocabulaire libre. Les accès secondaires titre et mention de responsabilité ne figurent pas non plus. Mais nous ne voulions rien perdre par rapport à la fiche et la fonction "copier-coller" facilitait la multiplication des accès possibles. Mme Khin Khin Htway préférait vérifier l'indexation et tant qu'à faire, entrer des vedettes-matière LCSH. Nous nous sommes piquées au jeu et en définitive, les notices entrées sont pratiquement de niveau de catalogage complet.

---

[8] Libray of Congress, Guidelines for applying new field 653 to increase access to MLC records, June 8, 1990, rev. June 20, 1990, polycopié

VI Résultats

A la fin de la phase de rétroconversion, je présentai un rapport sur les résultats obtenus. Des 877 fiches à rétroconvertir, seules 55 n'avaient pu être enregistrées dans la base pour des raisons diverses : 32 n'avaient pas de numéro d'inventaire, 6 portaient un numéro d'inventaire erroné, 1 ne portait pas de vernaculaire et était transcrite selon des formes anciennes, les autres étaient dans des langues parlées au Myanmar mais non birmanes et utilisaient des lettres spéciales à ces langues que je ne savais pas translittérer (comme le môn). Il y avait aussi une fiche trilingue birman-anglais-chinois qu'il faudrait plutôt enregistrer dans RLIN pour disposer des idéogrammes. Pour les fiches sans numéro d'inventaire ni classification, j'émis des doutes sur la possibilité de localiser les ouvrages correspondants. Je ne voyais pas en effet où ils pouvaient être rangés sans cote ni numéro, le plus probable étant que les ouvrages soient empilés quelque part (mais où, personne n'en a la moindre idée), ou tout simplement manquants. Je dressai également un état du travail qu'il restait à faire. Les notices anciennement entrées dans la base devraient être reprises ultérieurement afin de disposer d'un catalogue automatisé birman fiable et homogène, mais cela représenterait encore au moins six semaines de travail à temps plein (que je n'avais pas). Il faudrait également terminer et enregistrer les formes d'autorité personnes physiques, puis se pencher sur les formes d'autorité collectivités et les titres uniformes. Pour ce qui est des formes d'autorités, je suggérai de travailler en coopération avec la Bibliothèque Centrale des Universités de Rangoun, peut-être sous la forme d'un projet spécial. Enfin, il semblait nécessaire de faire une recherche concernant les ouvrages sans numéro d'inventaire ni cote, mais aussi ceux sans cote... En cherchant des ouvrages de référence avec la responsable du fonds, nous nous étions rendues compte que les ouvrages n'étaient pas toujours bien rangés et qu'un récollement ne serait pas inutile.

VII Bilan de l'expérience

Le catalogue birman est à l'heure actuelle entièrement entré dans la base de données. Les notices rétroconverties cotoyent celles anciennement enregistrées qui ne sont guère satisfaisantes ; il est peu probable toutefois que ces dernières soient reprises dans un avenir proche parce qu'une seule personne travaille pour le fonds birman à temps partiel. En règle générale, les principaux problèmes qui se sont posés n'ont pas été purement

bibliothéconomiques. Certes il est inconfortable de rétroconvertir et plus ou moins recataloguer sans livre en main. Mais les fiches de la L.C. sont de bonne qualité, sauf exeptions rares. Si la translittération est à refaire entièrement, de même que les formes d'autorité, le reste des notices est tout à fait fiable et la présence des caractères birmans facilite ce travail. Les fiches elles-mêmes sont le plus souvent très claires, tapées à la machine et agréables à lire.

Le plus pénible fut sans doute de vivre la vie du bibliothécaire "nomade". La Bibliothèque du Congrès est un énorme établissement, divisé en trois édifices. Je dépendais d'une division dans un immeuble mais il était plus facile et logique de travailler dans l'autre, puisque le projet demandait une collaboration étroite avec Mme Khin Khin Htway. La place manque à la L.C. comme dans toute grande bibliothèque et il fallait changer de bureau en fonction de la présence ou l'absence des uns et des autres. Cela voulait dire aussi déménager les tiroirs de fiches, les copies écran etc.

Un dernier inconvénient pour ce projet de rétroconversion à été l'attitude d'une partie du personnel des divisions concernées à cet égard, en partie parce qu'il n'avait pas été informé du projet, ou alors parce qu'il n'en comprenait pas la validité. Pour certains, nous nous donnions bien du travail pour entrer des notices dans la base alors que les fiches pouvaient aussi bien faire l'affaire encore un temps, et que d'autres tâches semblaient plus urgentes (résorber le retard de catalogage par exemple). D'autres pensaient qu'une bibliographie serait plus intéressante, ou que de toute façon le birman ne faisait pas partie des priorités à la bibliothèque. C'est une situation typique dans ce type d'expérience selon tous les auteurs de rapports. Par contre, les différents responsables du projet furent extrêmement positifs, désireux de le voir aboutir et en ont suivi les progrès.

Pour un spécialiste de langue rare, il est extrêmement intéressant de travailler dans un autre établissement et de confronter les expériences ou discuter des problèmes spécifiques à ces langues. Nous avons dressé une sorte d'inventaire d'outils de travail qu'il serait intéressant de développer ensemble, comme des normes plus précises pour les formes d'autorité ou pour le catalogage de certains types d'ouvrages, un répertoire des ressources disponibles sur Internet concenant le Myanmar ou encore un petit dictionnaire bi- ou trilingue de termes de bibliothéconomie. Nous nous sommes également rendues compte que la table de translittération ALA/LC pour le birman n'était pas toujours assez précise et qu'elle pouvait être interprétée différemment. Par exemple, on utilise un diacritique avant

le "a" caractère indépendant pour le différencier du "a" voyelle qui ne peut s'écrire sans être porté par un caractère "consonne". Les "voyelles" formées sur ce "a" utilisent également ce caractère diacritique pour les différencier des voyelles indépendantes ayant des graphies spéciales et n'incluant donc pas le "a". Ainsi, 'u est différent de u et 'e de e ; les premiers sont des "voyelles" rajoutées sur un "a" indépendant, les deuxièmes sont des graphies particulières. Apparemment, au début il y a eu un certain flottement dans l'interprétation de la table et l'on transcrivait les voyelles portées par un "a" indépendant 'au ou 'ae au lieu de 'u et 'e. Les notices dans les différentes bases montraient les deux types d'interprétation pour les plus anciennes, puis une seule (sans le a). La table ALA/LC sera plus explicite sur ce point particulier dans sa prochaine édition, de sorte d'éviter toute ambiguïté, et comportera plus d'exemples.

Une expérience de rétroconversion à petite échelle permet sans aucun doute préparer des projets plus ambitieux en volume. La rétroconversion du chinois est envisagée dès que des crédits seront disponibles. Pour cette langue, il est fort probable que la plus grande partie des notices pourra être trouvée dans les deux grands réservoirs de notices comportant les idéogrammes, RLIN et OCLC. Récemment par exemple, OCLC a signé un contrat avec trois grandes bibliothèques disposant de fonds chinois, japonais et coréen, à savoir Cornell University, University of Pittsburg et la Chinese University of Honk Kong. Ce projet porte sur 209.000 fiches principalement en chinois. Les plus grandes bibliothèques sinologiques des Etats-Unis, quelques bibliothèques européennes et les plus importantes bibliothèques chinoises (RPC et Taïwan) cataloguent sur l'un des deux sytèmes permettant d'entrer les caractères. Le fonds chinois comporte beaucoup d'ouvrages d'histoire locale, de littérature classique qui sont certainement déjà en ligne. Le fonds ancien par contre (agriculture, botanique, médecine) risque d'être plus difficile à rétroconvertir. Cependant il est relativement limité (2.000 titres) et cela serait une excellente occasion pour la Bibliothèque du Congrès de se joindre au groupe de la Research Libraries Group. Depuis 1989, le RLG crée des notices de livres rares chinois sur la base RLIN afin de créer un Catalogue international des livres rares chinois. Le groupe dispose de crédits spéciaux pour ce projet et la base contient déjà plus de 5.000 ouvrages. Quelle que soit la solution choisie pour la rétroconversion du catalogue papier chinois, il est évident qu'elle nécessitera une structure beaucoup plus élaborée, une équipe spécialement créée pour mener à bien le projet, et bien sûr des crédits exceptionnels.

CONCLUSION

Les catalogues asiatiques posent des problèmes particuliers dus principalement à la multiplicité de langues très diverses par leurs écritures et leurs structures syntaxiques ou morphologiques. Les querelles autour de l'informatisation, pourtant globalement perçue comme une nécessité, reflètent des philosophies divergentes et trop souvent érigées en règles intangibles, alors que les problèmes techniques, en général, sont la raison de choix pragmatiques. Tous les spécialistes s'accordent sur un point en ce qui concerne la description bibliographique de documents en langues à caractères non latins : le meilleur accès à l'information est incontestablement l'écriture vernaculaire, car elle est plus précise et moins ambigüe.[1] Cependant, il faut disposer de systèmes permettant de traiter les écritures à caractères non latins pour ce faire, et ces systèmes sont encore aujourd'hui balbutiants, sauf pour quelques langues. Que faire si l'on ne dispose pas de système informatique adéquat ? Faut-il pour autant éternellement reporter l'informatisation des langues à caractères non latins sous prétexte que le système miracle n'existe pas et que les normes internationales de transcription font défaut ?

Certains auteurs sont peu clairs sur ce point et critiquent des aspects de la description bibliographique telle qu'elle est faite en Occident : "Car il est parfaitement clair que les ambiguïtés de la transcription-translittération, la multiplicité des méthodes de transcription-translittération ainsi que leur application irrégulière, y compris par des utilisateurs relativement sophistiqués, se juxtaposent pour faire en sorte que l'utilisateur n'ait pas à sa disposition toutes les informations nécessaires contenues dans une description bibliographique si elle est totalement faite en transcription-translittération".[2] Ces critiques sont tout à fait fondées mais un tel purisme a contribué à ralentir encore l'informatisation des catalogues "à problèmes". Pour certains spécialistes même, le format MARC et les normes de catalogage en usage en Occident sont le reflet d'un "ethnocentrisme bibliographique occidental" totalement inapte à traduire les complexités de langues non indo-européennes. "La répétition de la mention de responsabilité, l'inclusion de titres et sous-titres multilingues dans le corps des accès déconcertent les utilisateurs asiatiques. Les barres obliques, signes "égal", "deux-points" et autres de ponctuation, de même que les signes

---

[1] Tucker, Alan M., "Non-Roman and multi-script bibliographic databases : basic issues in design and implementation", *in* Bossmeyer, Christine and Massil, Stephen W. eds., *Automated systems for access to multilingual and multiscript library materials*, München, Saur, 1987, p. 41.

[2] Id. p. 35.

diacritiques inhérents aux méthodes de transcription-translittération sont encore plus déconcertants. L'effet produit par tous ces signes est que les notices choquent complètement la sensibilité esthétique des Asiatiques."[3] La "sensibilité esthétique" de quiconque est sans doute chagrinée par ces signes étranges qui apparaissent sur des notices. La question est de savoir si l'on veut des outils de travail et de recherche fiables ou des œuvres d'art plaisantes à l'œil. L'objet d'une fiche ou une notice informatique n'est pas d'être esthétique, mais bien de rendre un service précis qui n'a pas grand chose à voir avec la beauté. Si le format ou les normes de catalogage imposent des signes internationalement reconnus et par là-même correctement interprétés, il faut se résoudre à cette perte esthétique qui est un inappréciable gain en efficacité. Plus grave est la critique que les normes actuelles ne permettent pas de rendre compte de matériaux complexes et parfois si radicalement différents de ceux auxquels nous sommes habitués. Cela est toutefois également vrai pour des supports qui ne font que timidement leur entrée dans les bibliothèques, comme les films, les photographies, les documents multimedia ou les logiciels mis à la disposition des lecteurs. La seule solution est de travailler en coopération. Pour les documents birmans par exemple, beaucoup d'instruments de travail manquent encore qui pourraient être d'une aide précieuse. L'établissement de formes communes devrait être fait à la fois selon des normes reconnues et appliquées mais aussi en concertation entre spécialistes de sensibilité et d'éducation différentes. Ainsi, lorsque la Bibliothèque du Congrès commençait d'enregistrer ses notices sur un système informatique, elle fit appel à des spécialistes qui recommandèrent l'usage du Wade-Giles plutôt que le passage au pinyin. L'habitude et la loi de la "Première écriture" pour reprendre les termes de John DeFrancis[4] ont poussé les spécialistes américains à conserver une norme qui déjà devenait obsolète, alors que l'Europe se mettait au pinyin. Les normes évoluent dans le temps et il est sans doute plus facile de suivre les changements et adapter les anciennes formes avec un système infomatique que sur des fiches manuelles. Il faut donc admettre que l'outil infomatique, pour imparfait qu'il soit, est le plus approprié pour

[3] Har-Nicolescu, Suzine, "Romanized and translitered databases of Asian language materials : history, problems and prospects", *in* Bossmeyer, Christine and Massil, Stephen W., *Automated systems for access to multilingual and multiscript library materials*, p. 16?

[4] DeFrancis, John, *Nationalism and language reform in China*, New York : Octagon Books, 1971, p.200. "La nécessité de plusieurs systèmes pour écrire le chinois est souvent ignorée par ceux qui ne sont pas concernés par d'autres utilisations [que la leur] et décriée par ceux qui se refusent à apprendre un nouveau système. Cette dernière attitude est particulèrement importante. Elle se manifeste de façon si régulière qu'on pourrait presque parler de la loi de la Première Ecriture. La première écriture apprise est généralement considérée comme la plus naturelle et satisfaisante, sinon la plus parfaite de tous les systèmes possibles.Ceux qui ont appris le Wade-Giles comme première transcription du chinois sont agacés que les Français utilisent un autre système ou lorsqu'on leur suggère de modifier ou remplacer un ou plusieurs points [du système] de Wade."

maintenir un catalogue aux normes en vigueur, bien que cela implique un travail quotidien de maintenance parfois fastidieux et très technique.

Il convient cependant de ne pas ériger un outil, en l'occurence un système informatique, en panacée universelle. Dans le cadre d'un projet de rétroconversion par exemple, l'opération elle-même est hautement intéressante parce qu'elle permet de revoir et corriger les incohérences dues à l'évolution des normes en vigueur, vérifier l'état du catalogue (repérage des doublons, des multiples éditions d'un même ouvrage, reconnaissance des manques etc.). Il faut souvent une occasion particulière comme celle-ci pour prendre le temps de se plonger dans un amas de strates qui surprennent par leur diversité. Mais cette partie du projet, à la fois la plus difficile et la plus longue, est également la plus encourageante et gratifiante. Le résultat est évident quand on interroge la base de données et que l'on a la satisfaction de savoir que tout le catalogue est entré, que rien ne manque (dans la mesure où c'est humainement possible), que l'accès aux documents est facilité et multiplié aussi bien dans la base que de l'extérieur par la mise à disposition sur des réseaux internationaux comme Internet par exemple. Par contre, le risque est de croire que là s'arrête le travail. Toute opération de rétroconversion devrait s'insérer dans une politique cohérente, suivie, de gestion des collections et de maintenance des fichiers. En ce sens, la rétroconversion du catalogue birman est une bonne chose, pour la Bibliothèque du Congrès et pour les autres bibliothèques qui ont des catalogues birmans et pensent à les rétroconvertir. Mais si le suivi n'est pas effectué par la suite, l'intérêt du projet est moindre.

Les langues rares souffrent généralement du manque de personnel spécialisé, de la rareté des lecteurs et en conséquence du relatif désintérêt des bibliothèques pour des fonds qui paraissent peu dynamiques. Par suite, ils sont délaissés au profit de fonds qui attirent plus de lecteurs et reçoivent plus de moyens en argent, temps, personnel. Un stage à la Bibliothèque du Congrès et des visites régulières dans d'autres bibliothèques spécialisées m'ont persuadée que cet enchaînement de causes n'est pas inéluctable. Aucun répertoire international régulièrement mis à jour et accessible n'existe pour des fonds de ce type. Les lecteurs potentiels ignorant les richesses mises à leur disposition en sont réduits à se procurer comme ils peuvent les documents dont ils ont besoin. Les bibliothèques ne font guère d'efforts pour mettre en valeur leurs fonds par des opérations de publicité. Les spécialistes du Myanmar à Washington ont découvert que des fonds birmans importants existent en Europe. Mais nombre de personnes travaillant au sein même de la Bibliothèque

du Congrès ont appris avec stupéfaction qu'il y avait un fonds birman suffisamment important pour qu'on pense à le rétroconvertir ! La mise en commun des ressources sur le Myanmar est donc l'affaire de tous ceux qui s'intéressent à ce pays en premier lieu, et surtout des bibliothèques. Qu'un événement important suvienne à Yangon-Rangoun, et les journalistes recherchent des informations ; encore faut-il qu'ils sachent où les trouver. Qu'un pays hermétiquement fermé pendant des années s'ouvre brusquement au monde et surprenne par sa vitalité économique et sociale, les délégations officielles et les échanges se développent qui nécessitent des informations mises à jour et des documents de référence. Les bibliothèques devraient être un des lieux naturels de telles rencontres, ne serait-ce que pour éviter la production d'inepties irritantes qui circulent sur des pays trop longtemps voués à l'exotisme.

BIBLIOGRAPHIE

Rétroconversion

Adler, Anne G., Baber, Elizabeth A. eds., *Retrospective conversion : from cards to computers*, Ann Arbor : Pierian Press, 1984.

Auerbach Corporation, *Catalog card conversion study : final report : submitted to Library of Congress*, Philadelphia : Auerbach Corporation, 1969.

Beaumont, Jane, Cox Joseph P., *Retrospective conversion : a practical guide for libraries*, Westport, CT : Meckler, 1989.

Chiang, Belinda, *Retrospective conversion through Carrolton Press : manual of procedures for Colgate Univerity Libraries*, Hamilton, NY : B. Chiang, 1984.

Grego, Dorothy, ed., *Retrospective conversion : report of a meeting sponsored by the Council on Library Resources, July 16-18, 1984, Wayzata, Minnessota*, Washington : Council on Library Resources, 1984.

Reed-Scott, Jutta, *Issues in retrospective conversion : report of a study conducted for Council on Library Resources*, Washington : Council on Library Resources, 1984.

Schottlaender, Brian, ed., *Retrospective conversion : history, approaches, considerations*, New York : Haworth Press, 1992.

Weber, Christine A., *Retrospective conversion manual*, Rochester, NY : University of Rochester Library, 1984.

Transcription, translittération, présentation des langues

Ouvrages généraux

Barry, Randall K. ed., *ALA/LC romanization tables : transliteration schemes for non-Roman scripts*, Washington : Library of Congress, 1991.

Von Ostermann, Georg F., *Manual of foreign languages for the use of librarians, bibliographers, research workers, editors, translators and printers*, New York : Central Book, 1952.

Wellisch, Hans, *Transcription and transliteration : an annotated bibliography on conversion of scripts*, Silver Spring, MD : Institute of Modern Languages, 1975.

Wellisch, Hans, *The conversion of scripts : its nature, history and utilization*, New York : Wiley, 1978.

Chinois

Anderson, Olov Bertil; *A concordance to five systems of transcription for standard Chinese*, Lund : Studentlitteratur, 1970.

DeFrancis, John, *Nationalism and language reform in China*, New York : Octagon Books, 1972.

DeFrancis, John, *The Chinese language : facts and fantasy*, Honolulu : University of Hawaii Press, 1986.

"Library to continue Wade-Giles romanization", *Library of Congress Information Bulletin*, vol. 39, n°18, 2 mai 1980.

Ohta, Beatrice, "The Library of Congress and Chinese romanization", in *Journal of library and information sciences*, vol. 6, n°2, octobre 1980.

Schütz, Ferdinand, *Propagation des sciences européennes dans l'Extrême-Orient. (Nouveau syllabaire et alphabet chinois phonétique)*, Nancy : Grimblot et Raybois, 1856-7.

Stimson, Hugh M., *Introduction to Chinese pronunciation and the Pinyin romanization*, New Haven : Far Eastern Publications, Yale University, 1975.

Birman

Okell, John, *A guide to the romanization of Burmese*, Londres : Royal Asiatic Society, 1971.

Mînn Latt Yêkhaun, Modernization of Burmese, Prague : Academy of Science, Oriental Institute, 1966.

Sciences de l'information et bibliothèques

Anuar, Hedwig, *Issues in Southeast Asian librarianship : a selection of papers and articles*, Aldershot, Hampshire, Brookfield, VT : Gower, 1985.
Aman, Mohammed P. ed., *Cataloging and classification of non-western materials : concerns, issues and practices*, Phoenix, AZ : Oryx Press, 1980.
Anderson, James, "Cataloging and classification of Chinese language library materials", *in* Aman, Mohammed P. ed., *Cataloging and classification of non-Western materials : concerns, issues and practices*, Phoenix, AZ : Oryx Press, 1989.
Campbell, Harry ed., *Computer information systems in the People's Republic of China : current advances and prospects to 1995*, Toronto : China Business Consulting, 1986.
Har-Nicolescu, Suzine, "Romanized and translitered databases of Asian language materials : history, problems and prospects, *in* Bossmeyer, Christine, Massil, Stephen W. eds., *Automated systems for access to multilingual and multiscript library materials : problems and solutions . Papers from the pre-conference held at Nihon Daigaku Kaikan, Tokyo, Japan, August 21-22, 1986*, München : Saur, 1987.
Hobbs, Cecil, *Southeast Asia publication sources : an account of a field trip, 1958-59*; Ythaca, NY : Cornell University Press, 1960.
The library in the information revolution : Proceedings of the sixth Congress of Southeast Asian librarians, Singapore, 30 May-3 June 1983, Singapour : Maruzen Asia, 1983.
Ma, John T., *Elementary Chinese for American librarians*, Hanover : Oriental Institute, 1968.
New challenges in library services in the developing world : Proceedings of the eighth Congress of Southeast Asian librarians, Jakarta, 11-14 June 1990, Jakarta : National Library of Indonesia and Indonesian Library Association, 1991.
Nunn, Raymond, *Asian libraries and librarianship : an annotated bibliography of selected books and periodicals, and a draft syllabus*, Metuchen, NY : Scarecrow Press, 1973.
Tucker, Alan M., "Non-Roman and multi-script bibliographical databases : basic issues and implementation",. *in* Bossmeyer, Christine, Massil, Stephen W. eds., *Automated systems for access to multilingual and multiscript library materials : problems and solutions . Papers from the pre-conference held at Nihon Daigaku Kaikan, Tokyo, Japan, August 21-22, 1986*, München : Saur, 1987.
Watts, Tim J., *Automation of library functions in foreign libraries : a selected English language bibliography*, Monticello, IL : Vance Bibliographies, 1989.
Wei, Karen T., *Library and information science in China : an annotated bibliography*, New York : Greenwood Press, 1988.

Publications de la Biliothèque du Congrès

Annual report of the Librarian of Congress. Fiscal year ending 30 september 1994, Washington : Library of Congress, 1995.
The Gazette.
Library of Congress Information Bulletin.
Services to the nation, Washington : Library of Congress, 1992.

ANNEXE : 1

Burmese

1. Consonants

က	ka	ဋ	ṭa	ပ	pa
ခ	kha	ဌ	ṭha	ဖ	pha
ဂ	ga	ဍ	ḍa	ဗ	ba
ဃ	gha	ဎ	ḍha	ဘ	bha
င	ṅa	ဏ	ṇa	မ	ma
စ	ca	တ	ta	ယ	ya
ဆ	cha	ထ	tha	ရ	ra
ဇ	ja	ဒ	da	လ	la
ဈ	jha	ဓ	dha	ဝ	va
ည	ñña	န	na	သ	sa
ဉ	ña			ဟ	ha
				ဠ	ḷa
				အ	ʼa

2. Vowels (see Note 1)

□ာ , □ါ	□ā	ေ□	□e	ဣ - ဣ	i
□ိ	□i	□ဲ	□ai	ဤ	ī
□ီ	□ī	ေ□ာ , ေ□ါ	□o	ဥ	u
□ု , □ု	□u	ေ□ာ် , ေ□ါ်	□o‘	ဦ	ū
□ူ , □ူ	□ū	□ို , □ို	□ui	ဧ	e
				ဩ	o
				ဪ	o‘

3. Medials

□ျ	□y	ြ□	□r
□ွ	□v	□ှ	□h

Medials are written in the order: *y* or *r* - *v* - *h*; for example:

မျှ	myha	ကြွ	krva	လွှ	lvha	မြွှင်း	mrvhaṅ‘″

Notes

1. Some symbols in the Burmese script are attached above, below, or beside a consonant. Where such symbols are listed in this table, the symbol "□" is used to represent the consonant.

2. Absence of a vowel symbol in the script is represented by *a* in romanization, with the following exceptions:
   (a) when a different vowel is indicated by its appropriate symbol (see 2. Vowels);
   (b) when the absence of any vowel is indicated by the symbol ◌် (see 5. Final symbols).

4. Conjunct consonants

Romanize an upper consonant before a lower one:

တက္ကသိုလ်	takkasuil‘	တိရစ္ဆာန်	tiracchān‘	ကမ္ဘာ	kambhā

Note that the following consonants have modified forms when conjunct:

င်္◌	ṅ□	ဉ္ဈ	□ñjh	ဍ္ဎ	□ḍḍh
ဏ္ဍ	□ṇḍ	ဇ္ဈ	□jjh	ဋ္ဌ	□ṭṭh
ဏ္ဌ	□ṇṭh	ဿ	□ss		

5. Final Symbols

◌်	□‘	◌ံ	□ṃ

6. Tone Marks

◌့	□′	◌း	□″
Examples: ပို့	pui′	ပိုး	pui″

7. Punctuation

၊	, (comma)	။	. (period)

8. Numerals

The numerals are: ၀ (0), ၁ (1), ၂ (2), ၃ (3), ၄ (4), ၅ (5), ၆ (6), ၇ (7), ၈ (8), ၉ (9).

9. Abbreviations

၏	e*	၍	r*
၌	n*	၎	l*

10. Word Division

For Burmese words, leave a space after each syllable.

For loanwords, use the same word division as in the original language. Apply the sam practice to loanwords with mćdified forms in Burmese.

ကော်မီတီ	ko‘mītī	(*English*)
ဥပုသ်	upus‘	(*modified Pali*)
ပန်းကန်	pan‘″kan‘	(*Mon*)
ကော်ပြန့်	ko‘pran‘′	(*Chinese*)

11. Capitalization

Capitalize words according to the rules that apply to English.

For personal names composed of Burmese elements, or of elements treated as Burmese, capitalize the initial letter of each syllable.

မောင်မောင်စိုးတင့်	Moṅ‘ Moṅ‘ Cui″ Taṅ‘′
စောစိုင်မောင်	Co Cuiṅ‘ Moṅ‘
ချန်ရီစိန်	Khyan‘ Rī Cin‘

Note the following names with non-Burmese elements:

ကဲနက်ဘစိန်	Kainak‘ Bha Cin‘
မြသီတာ	Mra Sītā
ပဒေသရာဇာ	Padesarājā

12. Examples

မဟာသမိုင်းတော်ကြီးညွန့်ပေါင်း	Mahā samuiṅ‘″ to‘ krī″ ññvan‘′ poṅ‘″
ယောအတွင်းဝန်ဦးဖိုးလှိုင်	Yo ‘A tvaṅ‘″ van‘ Ū″ Phui″ Lhuiṅ‘
ဒုဋ္ဌဂါမဏိမင်းကြီးဝတ္ထု	Duṭṭhagāmaṇi maṅ‘″ krī″ vatthu

SPECIAL CHARACTERS AND CHARACTER MODIFIERS IN ROMANIZATION

Special character	*Name*	*USMARC hexadecimal code*
*	asterisk	42
′	soft sign (prime)	A7
’	alif	AE
‘	ayn	B0
″	hard sign (double prime)	B7

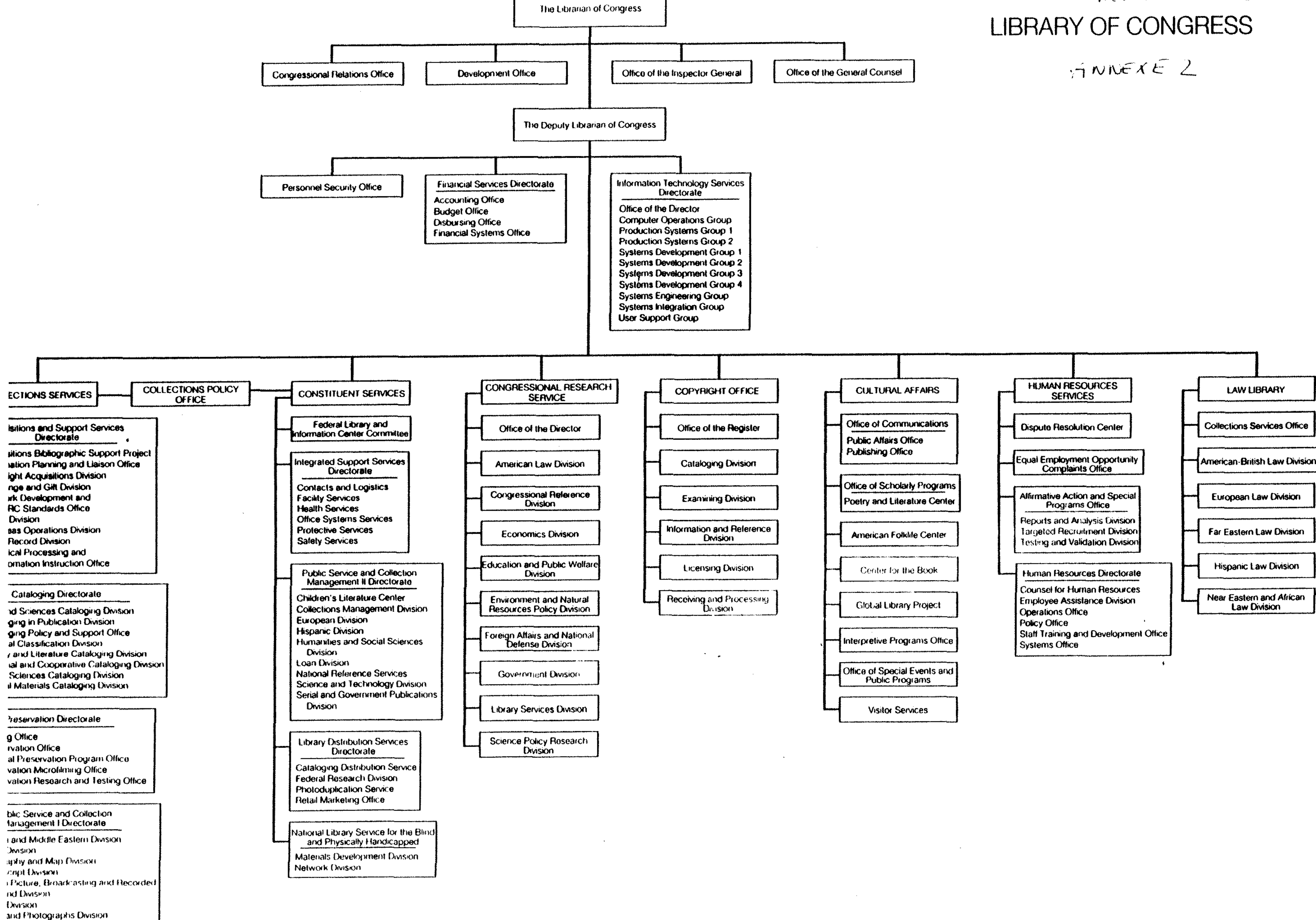
Character modifiers	*Name*	*USMARC hexadecimal code*
◌̃	tilde	E4
◌̄	macron	E5
◌̇	dot above	E7
◌̣	dot below	F2

ANNEXE : 2

ORGANIGRAMME

LIBRARY OF CONGRESS

ANNEXE 2



30 September 1994

ANNEXE : 3

Library of Congress Information System

SERIALS
Serial publications cataloged at LC and some major research libraries since 1973; some not in LC.

APIF
Automated Process Information File: preliminary cataloging for all books; minimal level cataloging for low priority books; romanized records for non-roman script language items; some acquisition and microform records.

LOIS
Library Order Information System: books and serials to be *purchased* by LC (most items do not come in by purchase).

MAPS
Cartographic items cataloged at LC since 1968 and some other libraries since 1985.

NENUL
Near East National Union List: selected near east language items through 1978.

AUTHORITIES
Name and Subject Authority Files: data created by cataloging staff that indicate authoritative and related forms of names, series, and subjects to be used as access points for bibliographic records.

MUSIC
Scores and recordings, 1984–

NUC
National Union Catalog, fall 1982–

AV
Audio-visual materials: filmstrips, slides, transparencies, etc., since 1972, many not in LC; selected photographs, drawings, motion pictures.

♦BOOKSM LCCC♦
Books cataloged or recataloged beginning dates listed: English since 1968–, French 1973–, German Portuguese Spanish 1975–, other European 1976/77–, non-European 1978–79–; some microforms 1984–.

PREMARC
Books, serials, maps, music earlier than those listed in MUMS. Records briefer, unedited.

BIBL
Bibliographic Citation File: selected articles and government publications since 1976 on public policy and current events topics of interest to Congress

CG—CURRENT CG
Legislative information files from the current back to the 93rd Congress (1973): status and digests of public bills and resolutions introduced in Congress.

NRCM
National Referral Master File: list of organizations doing research or providing information and willing to answer questions from the public.

COHM/COHD
Copyright registrations and documents, 1978–

MUMS

Multiple Use MARC System

SIGN ON: zsgn aid = mums

COMMANDS: *compression* and *key word*

Compression: **ppnk** 5, 1 (name)
ptk 3,1,1,1, (title)
patk 3,3 (name/title)

Key Word: **find** + individual words from authors, titles, subjects, notes, series

MANIPULATION: combine by intersecting and merging while searching; limit by some bibliographic characteristics; no set storage

ACCESS: author, title, series, notes, LC card #, isbn, issn, subject headings, key word

SUBJECT SEARCHING: any key word in subject headings or elsewhere in bibliographic records

UPDATES: instantaneous, i.e., online as the data are added or changed in bibliographic records

SCORPIO

Subject-Content-Oriented Retriever For Processing Information Online

SIGN ON: bgns (file name)

COMMANDS: English language; *basic* commands are:

browse (the file index)
select (from the index for a set)
display (contents of a set)

MANIPULATION: set storage; combine sets by merging and intersecting; li sets by bibliographic characteristics such as date, langua types of illustrations, types of publication, etc.

ACCESS: author, title, subject headings, LC card number, partial number, bill #, public law #, sponsor, committee, organi tion name and location, etc.

SUBJECT SEARCHING: by subject headings for appropriate file, headings list va by file; also by key word in CG and BIBL files

UPDATES: varies by file: LCCC biweekly, current CG daily, BIBL COHM weekly, NRCM biweekly

August 1988

ANNEXE : 4

DS528
.T56
Orien
Bur

Tin, Saya.

(Myan ma pyi hnịn tāing thu pyi thā myā)

မြန်မာပြည် နှင့် တိုင်းသူ ပြည်သားများ. **Burma and it's people, by Saya Tin.** ရန်ကုန်, ဇမ္ဗူ့မိတ်ဆွေပိဋကတ်ပုံနှိပ်တိုက်, **1301 [1939 or 40]**

10, 379 p. illus., maps. 18 cm.

In Burmese.

1. Ethnology—Burma. 2. Burma—Social life and customs. I. Title. II. Title: Burma and it's people.

DS528.T56 78-929424

Library of Congress [1] S A

BQ2317
.Z36
Orien
Bur

Zaneiyabịwunthạ, Ashin.

[Wịnī wathtụ taw kyī]

ဗုဒ္ဓ၏ဝိနည်း ဝတ္ထုတော်ကြီး / ဇာနေယျာဘိဝံသ. — ရန်ကုန် : ကာယသုခပိဋကတ်ပုံနှိပ်တိုက် : ဖြန့်ချိရေးဌာန, သစ္စာမဏ္ဍိုင်ပိဋကတ်စာအုပ်ဆိုင်, 1976.

60, 432 p. ; 25 cm.

In Burmese.
K35.00

1. Vinayapiṭaka—Commentaries. I. Title: Wịnī wathtụ taw kyī.

Title romanized: Buddạ ị Wịnī wathtụ taw kyī.

BQ2317.Z36 77-985515

Library of Congress [1] S A

FICHES JAUNES

PL3988
.Y8S5
Orien
Bur

Yụwạti Hkin Sein Hlaing.

(Shwei Hlan Bo)

ရွှေလှံဗိုလ် / ယုဝတီခင်စိန်လှိုင်. — ရန်ကုန် : ရွှေမင်း ဝံစာပေ, 1975.

527 p. : ports. ; 18 cm.

In Burmese.
K17.00

1. Shwei Hlan Bo, 1843–1912—Fiction. I. Title.

PL3988.Y8S5 76-985866

Library of Congress 76 S A

Tin Myạ, Thakin.
(Hpethsit taw hlan yẽi htanạ chok)
ဖက်ဆစ်တော်လှန်ရေး ဌာနချုပ်နှင့် တိုင်း ၁၀ တိုင်း / တင်မြ. -- ရန်ကုန် : ကုံပျော်စာပေ, 1968.

339 p. : maps ; 23 cm.

In Burmese.

1. Burma—History—Japanese occupation, 1942–1945. I. Title.

DS530.T56 75–985305

Library of Congress 75 SA

FICHES BLANCHES

Win Myịn Kyī.
ဤခေတ်မှုခင်း များနှင့်တရား စီရင်ရေး. [ရေးသူ] သတင်း ထောက်ဝင်းမြင့်ကြီး. [ရန်ကုန်: ဦးကိုကိုကြီး, 1968]

8, 309 p. 18 cm.

In Burmese.

1. Criminal law—Burma. I. Title.
Title romanized: I hkit hmụ hkin myā hnịn tạyā siyinyẽi.

76–984760

Library of Congress 76 SA

Zambu Nyụn.
(Thạmaing pei thāw hto hnit yauk)
သမိုင်း ပေး သော ထိုနှစ် ယောက် / ဇမ္ဗူ ညွန့်. -- 3 အကြိမ်ပြင်ဆင်ပုံနှိပ်ခြင်း. -- ရန်ကုန် : ဝိတောက်မြိုင်စာပေဖြန့်ချိရေး, 1970.

311 p. ; 18 cm.
In Burmese.
A novel.
I. Title.

PL3988.Z3T5 75–984617

Library of Congress 75 SA

Yaung Ni.
(A kwei ta ya a pya a thwin)

1976.
368 p. ; 18 cm.

5 11/8/78 bg13 unb Bur

FICHES ORANGE

4

Tin Myin Aung.
(Chit ya lun lo a sa sa a ya ya)

1976.
296 p. ; 18 cm.

e 5 11/8/78 bg13 unb Bur

4

Tin Te.
(Wzthtu yei ni a chei pya)

1974.
187 p. ; 18 cm.

5 11/9/78 bg13

Br-Bur
79-922051

Tin Shwei.

(Kyanma yēi hnịn hsēi leik)

ကျန်းမာရေးနှင့် ဆေးလိပ် / တင်ရွှေ. — ရန်ကုန် : စာပေဗိမာန်, 1977.

116 p. : ill. ; 19 cm. — (ပြည်သူ့လက်စွဲစာစဉ်)

In Burmese.
Series romanized: Pyithụ let swē sa sin.
Bibliography: p. 116.
K2.25

On the history of tobacco smoking and its hazardous effect on health.

19Ja79 UMO unb. SKM K Br-Bur-157

FICHES GRISES

Br-Bur
79-922085

Tin Hēin, U.

(Kyaikhtiyō buya thamaing hnin Kyaikhtiyō lan hnyun)

ကျိုက်ထီးရိုးဘုရားသမိုင်း နှင့် ကျိုက်ထီးရိုးလမ်းညွှန် / ဦးတင်ဟိန်း ပြုစုသည်. — ရန်ကုန် : ပင်းယစာပေတိုက် : ဖြန့်ချိရေး, စာပေလောက စာအုပ်တိုက်, 1978.

51 p., [3] leaves of plates : ill. ; 19 cm.

In Burmese.
K3.00

30Mr79 UMO unb. SKM K Br-Bur-172

Br-Bur
78-920075

Yi Kyein, Daw.

(Tha thami yatana)

သားသမီး ရတနာ / ဒေါ်ရီကြိန်. — [2. အကြိမ်]. — [ရန်ကုန်မြို့ : လှသန္တာစာပေတိုက် : ဖြန့်ချိရေး ပန်းပေါင်းတရာ, 1977]

180 p. ; 19 cm.

In Burmese.
K8.00

Study of child psychology and the impact of parents' behavior on children; with case examples.

30Oc78 U Mya Ohn unb. SKM K Br-Bur-97